Journal 4- 11 aout 2021.qxp_HO 8/4/21 4:42 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 7,11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LI, No. 29 ***New York*** *: Tel : (718) 812-2820;* • ***Montréal*** *(514) 321-6434;* • ***Port-au-Prince****: (011 509) 223-0785* • *Paris (33-1)43-63-28-10* ***4- 11 aout 2021***

MARTINE MOÏSE N'EST PAS AU BOUT DE SES RÉVÉLATIONS AU FBI

Ariel Henry : intermédiaire entre JoMo et Barbecue

L'assassinat concocté par Claude Joseph et Dimitri Hérard...

Il semble que les agents du Federal Bureau of Investigation (FBI) ait aménagé une espace sécurisé pour mettre Martine Moïse en confiance, de manière à délier sa langue. Aussi a-t-elle fait des révélations spectaculaires, qui ne sont pas de nature à réjouir les gens présentement au pouvoir en Haïti. Elle a fait des révélations sur le chef du gouvernement, le ministre des Affaires étrangères, le prédécesseur de son mari et son épouse, ainsi que le président du Sénat et le chef de la Police nationale. En tout cas, il y a de quoi enlever le sommeil à tout ce monde.

En ce qui concerne le Dr Ariel Henry, nommé Premier ministre par Jovenel Moïse, mais qui n'avait pu recevoir l'investiture, le lendemain, en raison de l'assassinat du président de facto, jouissait le rôle d'intermédiaire entre JoMo et Jimmy Chérizier, généralement appelé Barbecue.

Selon des révélations faites aux agents du FBI par l'ex-première dame, que ces derniers passent au compte-goutte sont destinées à des alliés bien ciblés, le Dr Ariel Henry est celui par qui les paiements étaient effectués au gangs armés réunis au sein du G-9 en famille et alliés, dont Barabecue est le chef. C'est aussi à lui que Jovenel Moïse s'adresse quand il a besoin de communiquer directement avec le puissant chef de

Suite en page 5

Matin Moyiz vle kandida pou prezidan.

Michel Martelly

À LA RÉSIDENCE DE JOVENEL MOÏSE À PÈLERIN 5

Des millions en dollars U.S. trouvés

À quelles fins était destiné le magot ?

Martine Moïse accueillie à l'aéroport par Claude Joseph, lors de son retour de Miami, Florida, ou elle venait d'être soignée.

Au fur et à mesure que passent les jours, depuis l'assassinat, le 7 juillet, de Jovenel Moïse, en sa résidence, à Pèlerin 5, dans les hauteurs de Pétion-Ville, les faits entourant ce crime, sous enquête, ne cessent de déclencher des rebondissements. Ceux-ci portent sur de nouvelles personnes accusées ou faisant l'objet de nouveaux mandats d'amener. Mais les révélations relatives à des millions de dollars et de monnaie

Suite en page 5

LE CONTENTIEUX DES GRANDS PATRONS DU FOOT-DR YVES JEAN BART

La FIFA dans un scandale de corruption d'un autre genre

Sans le savoir, elle se met au service des trafiquants de drogue haïtiens

Nella Joseph, sacrifiée par la FIFA.

Ingénieur Rosnick Grant, une autre victime de la FIFA.

Par Léo Joseph

À la lumière des minces évidences sur lesquelles sont basées les sanctions imposées contre l'ex-président de la Fédération haïtienne de football (FHH) et d'autres officiels du foot haïtien ajoutant foi aux allégations d'un blogueur français peu connu, la FIFA donne l'impression de se

Suite en page 14

Haïti-Observateur a 50 ans 23 juillet 1971-23 juillet 2021

Comme pour la célébration de son 25e anniversaire, en 1996, au Grand Prospect Hall de Brooklyn, on s'apprêtait à festoyer pour couronner les 50 ans de cet hebdomadaire dont la première édition a été livré au public, le 23 juillet 1971. Les premiers travaux furent exécutés dans un appartement de l'Upper West Side de New York. Mais la COVID-19 a tout gâché pour le 50e anniversaire. Toutefois, on peut toujours dire **Bonne Fête Haïti-Observateur !** Comme on dit en créole, « *50 lane pa 50 jou !* »

Suite en page 4

HAPPENINGS!

A Prime Minister in difficulty; Martine Moïse's presidential candidacy; and top Haitian prosecutor's suicide (?) in Dominican Republic

Martine Moïse, the widow of Jovenel Moïse, is making many statements, some contradictory.

Former Prosecutor Claudy Gassant allegedly killed himself in the Dominican Republic.

By Raymond Alcide Joseph

Nearly one month since the assassination of de facto President Jovenel Moïse in his home in the early hours of July 7, these items

Continued on page 7

Journal 4- 11 aout 2021.qxp_HO 8/4/21 4:42 AM Page 2

PRÉPAREZ-VOUS À PAYER MOINS POUR VOS SOINS DE SANTÉ

De nouveaux fonds fédéraux sont disponibles pour aider les New-Yorkais à économiser sur leur assurance maladie. Vous pourriez trouver un régime d'assurance maladie à un prix abordable et bénéficier d'une aide financière supplémentaire pour réduire vos primes, même si vous n'y aviez pas droit auparavant.

NY State of Health peut vous aider à trouver un régime avec :

- des soins préventifs gratuits ;
- aucune prime ou des primes abordables ;
- des frais à votre charge réduits.

Il n'est pas trop tard pour obtenir la couverture santé de qualité et à un prix abordable dont vous avez besoin en 2021 ! Appelez ou rendez-vous en ligne pour obtenir une aide gratuite d'assistants en assurance maladie locaux et trouver un régime, demander une aide financière pour réduire vos coûts et obtenir une couverture d'assurance.

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT
TROUVEZ VOTRE RÉGIME DÈS AUJOURD'HUI !

Appelez le : 1-855-355-5777
Téléscripteur : 1-800-662-1220

Visitez nystateofhealth.ny.gov

nystateofhealth

Journal 4- 11 aout 2021.qxp_HO 8/4/21 4:42 AM Page 3

NOUVELLES BRÈVES
Pot-pourri de l'actualité

***Presqu'un mois depuis l'assassinat du président de facto, l'enquête piétine, mais il y a des révélations alarmantes.** C'est le grand quotidien *New York Times* (NYT) qui, dans l'édition du lundi, 2 août, a titré : « **Des Haïtiens conduisant l'investigation sur la mort du président, menacés, sont dans le maquis** ».

De quoi s'agit-il ? Dès le premier paragraphe, il on lit ce qui suit : « *deux greffiers et un juge investigateur, qui avaient recueilli de l'évidence dans le cas d'assassinat du président Jovenel Moïse, sont maintenant dans le maquis* ». Et le NYT de les identifier : les greffiers Marcelin Valentin et Waky Philostène, ainsi que le juge Carl Henry Destin.

Ils ont été l'objet de menaces de mort pour n'avoir pas fait droit aux demandes visant à orienter l'enquête dans une certaine direction. Outre des irrégularités spectaculaires en ce qui a trait à la scène du crime, et certaines évidences dénaturées par les autorités, des exigences faites démontrent qu'on est en train de fabriquer une investigation politisée. Tel est le cas, selon M. Valentin, d'un homme qu'il ne connaît pas, qui est venu à son bureau lui demander d'ajouter les noms de Réginald Boulos et de Youri Latortue à la liste des suspects, les impliquant ainsi dans le complot contre le président.

Et M. Valentin d'expliquer qu'il a reçu par la suite des menaces de mort. Selon un texte écrit, sans doute sur son téléphone, le 16 juillet, on lui dit : « *Greffier, on vous a ordonné de faire quelque chose et vous plaisantez, ne faisant rien, . . . vous pouvez vous attendre à une balle dans la tête* ».

Voici, tel que rapporté par le NYT : « *Messieurs Valentin et Philostène disent que leurs complaintes concernant les menaces ont été ignorées. Ils disent que le chef de la Police et le ministre de la Justice leur avaient promis une escorte armée. Promesse non tenue* ». Le journal a souligné que, contacté à plusieurs reprises, afin de tirer au clair ces points, le chef de la Police, Léon Charles, n'a pas répondu.

Quant au juge Destin, qui avait été, le jour même, sur la scène du crime et qui avait examiné le cadavre du président, il dit avoir reçu des « *pressions* » pour modifier des témoignages sous obtenus serment, et qu'il était « *menacé de mort* », s'il refusait d'obtempérer. Et le NYT d'ajouter : « *Il a écourté l'interview, disant qu'il avait peur de trop dire* ».

Liné Balthazar, le président du PHTK.

Alors, c'est l'avocat Samuel Madistin, cité par le NYT, qui dit vrai : « *Ce qui se fait est d'une irrégularité et illégalité sans pareil. . . . Si le peuple ne se fie au processus, il ne croira point le verdict* ». Voilà tout le monde édifié, l'enquête est bâclée avant même de commencer.

Pasteur Gérard Forges

***Le mandat contre la juge Windelle Coq Thélot vise son assassinat.** Depuis le lundi, 26 juillet, quand une armada de 16 véhicules de la Police avait encerclé la résidence de la juge, « *armée et dangereuse* », c'était le signal de l'abattre à vue d'œil. Heureusement, elle avait pu s'évader à temps pour se mettre à l'abri. À souligner que, selon les autorités ayant l'habitude de brouiller la carte, Mme Coq est accusée de faire partie du com plot d'assassinat du président Moïse.

En tout cas, la juge, a adressé une lettre, lundi, 2 août, à la communauté judiciaire, en particulier, et à toutes les forces vives de la nation, « *pour dénoncer avec fermeté cette machination politique et cette tentative d'assassinat moral perpétrée sur ma personne, depuis une semaine, par ceux qui détiennent le pouvoir en Haïti* ».

Par une argumentation bien étoffée et des faits pertinents, elle a démontré la fausseté des actions qui lui sont reprochées. Comment pourrait-elle accueillir des mercenaires chez elle « *pour planifier l'assassinat du président Jovenel Moïse . . . [alors que] mon fils unique est décédé le 11 juin 2021. Il y avait eu que des visites de sympathie en ma résidence, durant cette période* ».

Elle enfonce le clou, en soulignant ceci : « *Et le 18 juin 2021, la veille de la date des funérailles de mon fils, mon père est décédé, ses funérailles ont eu lieu le 26 juin 2021. De ce fait durant tous les mois de juin et de juillet, et jusqu'à présent, je suis en deuil* ».

Qu'ont-ils vraiment contre la juge Coq? Elle était trop téméraire, tenant tête à celui qui s'était nommé ***Après Dieu.*** *Lisez : « En effet, étant juge de la Cour de Cassation de la République, suivant les dispositions de l'article 177 de la Constitution de la République d'Haïti, je suis inamovible. Pourtant le 08 février 2021, le Président d'alors Mr. Jovenel Moïse a décidé de me mettre à la retraite en violation non seulement de la Constitution, mais encore de la Loi de 2007, créant le CSPJ et du décret du 24 août 1995 sur l'organisation judiciaire* ».

Alors, dit-elle, « *J'ai exercé un recours en annulation de cet arrêté par devant la Cour des Comptes. Ce recours est pendant et devait être auditionné le 09 juillet 2021. Cette audition n'avait pas pu avoir lieu parce qu'elle coïncidait avec l'assassinat crapuleux du Président de la République que je ne cesserai de condamner avec rigueur, en exigeant justice pour le pays tout entier* ».

Mais l'ajournement de l'audition n'était que de courte durée. Elle dit : « *La Cour supérieure des comptes et du Contentieux administratif avait fixé à nouveau la date du 26 juillet 2021, l'audition de l'affaire. Depuis le 25 juillet 2021, la veille de l'audition, il y avait tout un plan macabre qui a été orchestré pour empêcher cette audition par devant la Cour des Comptes et parallèlement, la Police Nationale d'Haïti et le Commissaire du Gouvernement près le Tribunal de Première instance de Port-au-Prince se sont laissés instrumentaliser par le Pouvoir politique. Ils ont investi ma résidence privée au même moment que la*

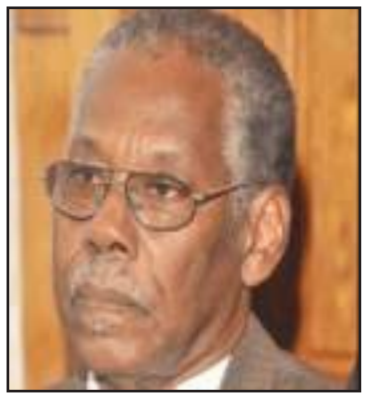

L'ex-ministre de la Justice Paul Denis.

Cour des Comptes allait commencer l'audience ».

Qui pis est, « *quelques instants après, ils ont fait circuler un*

Pasteur Gérald Bataille.

avis de recherche contre ma personne contenant les charges de vol à mains armées, tentative d'assassinat et assassinat au préjudice du président Jovenel Moïse ».

On s'arrête ici, bien qu'il y ait davantage à intéresser les lecteurs. Toutefois, nous avons présenté suffisamment de citations pour démontrer que bien que Jovenel Moïse soit mort, ses fervents serviteurs continuent à l'honorer, en recourant à l'arbitraire, à l'illégalité, même au crime, faisant fi des lois, et agissant comme les « *bandits légaux* » qu'ils sont en réalité, au détriment des gens de bien et de toute la nation. Ils auront des comptes à rendre!

***Si l'affaire concerne un membre de la famille, tous les autres sont visés.** Ainsi, la résidence et le cabinet de l'avocat Edwin Coq ont été cambriolés par des policiers, d'ordre supérieur, ceci sans mandat aucun. Jeune frère de la juge Windelle Coq, Edwin Coq assure officiellement sa défense. Me Coq m'a confirmé, « *ils ont défoncé une porte en fer forgé donnant accès à ma chambre privée et endommagé une porte en vitre qui s'y trouve, en violation de l'article 57 du décret du 29 mars 1979 réglementant la profession d'avocat, stipulant que mon cabinet est inviolable* ».

Étaient-ils munis de mandat d'amener ou de perquisition, lui ai-je demandé. Tout cela « *sans aucun mandat de perquisition* », a-t-il précisé, ajoutant que « *Ni la présence d'aucun juge. D'ailleurs, je ne suis impliqué dans aucun crime. En ma qualité d'avocat, j'assure la défense d'une cliente* ». Il est question de sa sœur, la juge Windelle Coq.

Voilà ! Haïti est devenu un État voyou, sous le contrôle de bandits armés et cravatés. Ce qui a poussé l'organisation des droits humains *Fondation Je Klere* (FJKL) à émettre un long communiqué, daté, Port-au-Prince, 2 août, dont le titre dit clairement de quoi il s'agit : « *Violation de domicile de Me Edwin COQ : La FJKL demande aux pouvoirs publics de respecter les droits fondamentaux des citoyens* ».

Et FJKL de mentionner qu'elle a reçu copie d'une lettre de protestation du président directeur général du cabinet Coq, Me Edwin Coq lui-même, adressée au directeur général de la Police nationale d'Haïti, faisant état « *d'irruption d'agents de la Police nationale d'Haïti en deux occasions aux fins de perquisition sans mandat de perquisition* ». Il s'agit vraiment de la Police rivalisant les gangs armés, car selon la complainte de Me Coq, relayée par FJKL, « *Des hommes armés et cagoulés ont aussi fait irruption au Cabinet de l'avocat Edwin Coq* ».

Dans son explication de la situation, FJKL cite l'article 17 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques : « *Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires ou illégales dans sa vie privée, sa famille, son domicile, ou sa correspondance, ni d'atteintes illégales à son honneur et à sa réputation* ».

FJKL fustige les autorités en rappelant leur association aux massacres perpétrés au pays qui, cependant, restent impunis, car tolérés, même commandités d'en haut lieu. Lisez : « *Le FJKL juge inacceptable que les assassins auteurs des massacres de La Saline, de Carrefour Feuilles, du Bel-Air, de Delmas 32, du Pont Rouge, de Cité Soleil, de Martissant, de Grand-Ravine, de Shada et les chefs de gang qui sèment la terreur dans le pays continuent à bénéficier de l'impunité officielle, pendant que les pouvoirs publics s'acharnent, à des fins politiques, contre de paisibles citoyens* ».

Suite en page 8

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Journal 4- 11 aout 2021.qxp_HO 8/4/21 4:42 AM Page 4

Haïti-Observateur a 50 ans 23 juillet 1971-23 juillet 2021

Suite de la page 1

Durant son parcours, l'hebdo s'est déplacé de l'appartement pour s'établir à un bureau, au 200 W, 72e rue, toujours à Manhattan, avant de prendre domicile à Brooklyn, au 50 Court Street, puis au Brooklyn Navy Yard, avant de s'installer dans une résidence privée à Queens, N.Y. Toutefois, ces déplacements ne l'ont pas empêché de se retrouver à son rendez-vous hebdomadaire avec ses lecteurs. Sauf une semaine d'arrêt de publication, en l'année 2016, puis deux semaines, au début de juillet 2021, ayant suivi quatre semaines de silence, en 2010, ayant fait suite à son déménagement du Brooklyn Navy Yard. Voilà des jours de congé bien mérités ayant permis à l'éditeur en chef de se ressourcer, physiquement, mentalement et intellectuellement.

L'éditeur en chef n'est autre que Léo Joseph, mon jeune frère, qui m'avait accompagné lors de la fondation d'*Haïti-Observateur*. Il est opportun d'adresser une mention spéciale à sa feue épouse, Gisèle, née Saint-Macary; aussi bien qu'à deux autres amies, Jessie Sajous Faubert et Maude Dupuy qui assuraient la mise en page; sans oublier Raymond Cadet, le caricaturiste, qui faisait parler beaucoup *Bouki* et *Malis*, ces personnages mythiques de notre folklore. L'on ne saurait oublier Suzanne Forsberg, ma future épouse qui, au tout début, mettait son appartement à notre disposition.

Haïti-Observateur, prenait la relève, par rapport à Radio Vonvon (La Voix de l'union haïtienne internationale) qui, de New York, diffusait l'émission matinale (6 h à 6 h 30). Ce programme, qui enlevait le sommeil à François Duvalier, dit Papa Doc, avait initié cette émission depuis juillet 1965.

Plus question de demander hospitalité auprès d'une station de radio privée pour continuer le programme, après notre dernière émission en septembre 1969. Il fallait tout repenser, et la décision était prise de fonder un journal, à l'intention de tous les Haïtiens, quel que soit le lieu où ils se retrouvent. Un tel projet exigeait des préparatifs. Il a fallu attendre jusqu'à juillet 1971, avant notre réapparition sous une autre forme. Entre-temps, j'avais rejoint le quotidien *The Wall Street Journal*, en février 1970, comme chroniqueur financier. Quant à Léo, il s'était rallié à un groupe de jeunes qui publiait un hebdomadaire, *Brooklyn Today*, histoire d'acquérir les compétences nécessaires, en vue de la publication d'un journal de même genre.

Ainsi, quand a été lancé *Haïti-Observateur*, Léo Joseph est devenu l'épine dorsale du journal. À deux reprises, en 1990 et en 2004, j'ai été appelé pour prendre charge de l'Ambassade d'Haïti à Washington. La dernière fois, j'avais publié, à la première page du journal, en français, créole et anglais, que je n'étais plus responsable du journal, mais bien Léo. En effet, à travers vents et marrées, il n'a jamais lâché prise. Autant dire, la fête d'H-O, c'est aussi la fête de Léo Joseph. **Bonne fête, Léo !**

On retiendra bien qu'à l'encontre de la pratique ordinaire consistant à avoir un slogan, en latin ou en grec classique, *Haïti-Observateur* a opté pour offrir le sien en créole : « *Lè manke gid, pèl la gaye* ». *(Par manque de leadership, le peuple s'égare).* C'était aussi pour souligner que le créole avait droit de cité dans notre hebdomadaire. De fait, une rubrique en créole est offerte dès la création de l'hebdomadaire; et les caricatures présentant des personnages s'exprimant en créole faisaient les délices des lecteurs.

Autre fait important à souligner. Lors d'une conversation avec Léo, j'ai eu à lui dire : « *Un journal est un supermarché d'idées. Il faut plaire à tous les goûts* **».** Aussi, avions-nous donné hospitalité à toute une cuvée d'intellectuels des deux sexes, même ceux qui ont fait leurs premières armes en tant que journalistes, à Haïti-Observateur. Ils se connaissent. Bonne fête à eux tous, ainsi qu'aux deux managers — Erick Saint-Louis et Maurice Moses—, qui ont apporté leur contribution à l'épanouissement du journal, au cours des ans, donc partie prenante aussi d'H-O, jusqu'à son 50e anniversaire.

Ray Joseph à raljo31@yahoo.com

DIPLOMATIE INTERNATIONALE

Mes dix années, H-O à l'ombre d'un cinquantenaire

Par Dan Albertini

J'ai le cœur à la fête, même s'il y a « *guerres et bruits de guerres* » à l'ombre d'un palmier, avec ou sans le bonnet phrygien. Quand cinquantenaire veut dire moitié d'un siècle ou début d'un autre demi-siècle, c'est qu'on a pris de l'âge pour certains, des galons pour d'autres, tandis que pour d'autres encore, c'est l'âge de la maturité. La nuance brille, le mât garde son drapeau via ses ambassades, sa République étant pérenne.

Ce n'est plus un rêve, car tout *co* signataire de Relations internationales fait foi. En outre, de dix ans de ces cinquante ans, j'ai vu des États comme des médias d'État s'entretenir pour nourrir leur patrimoine commun. *Un tronc commun.* En effet, il y a de la politique dans tout ça, mais H-O s'est le plus souvent tenu à l'écart de la politique partisane pour embrasser le plat du peuple, comme on a l'habitude de caractère de se le dire, tout en n'étant pas un média d'État ni un organe officiel. Cela a évidemment un coût dans cette grande Amérique qui voit naître, pour disparaître, tant de choses. Les vents et marées ont touché l'édition en ses fondements, comme la fréquentation ou l'hébergement de plus d'un devenus..., H-O est là pour signer cette seconde moitié, comme moi, cette deuxième décennie. *Merci au lecteur.*

Pourquoi donc ce cœur en fête, s'interrogeront plus d'un, pourquoi pas alors j'y répondrai les raisons sont singulièrement multiple si l'on additionne les sujets ou les thématiques. Cependant, quand on a vécu l'arrivée comme le départ de *l'abbé du deal* désormais en liesse quand on l'a décrit invincible ailleurs, chez lui, génial, chez l'autre. À 12H71, H-O l'a vu s'effondrer avec toute sa meute d'avatars pour ne pas les énumérer. Ceci n'écarte pas le fait que Chappaqua s'était effondré bien avant, tandis que nous l'avions célébré dans Gary J Byrne avec son «*Crisis of characte r*». Je présume qu'H-O s'équivaut avec tous ces collaborateurs qui font la ronde de recherches pour garantir les générations avec une relève diversifiée, soit en langue, soit au terroir d'adoption, soit en patriotisme, ou en défense du droit d'expression. À chacun, BRAVO. *La persévérance bat souvent le talent.*

« *Je sais qu'un jour viendra*». Mais, sachez que personne ne peut nier l'existence de H-O.

Quand vient le temps de la tombée, je me pose toujours la question suivante : ai-je remis mes devoirs ? Car, la critique n'est particulièrement pas pour moi, la compétition ni le lectorat. C'est en me relisant le lendemain que je crains le rejet. Je dois d'autant plus éplucher l'édition pour l'hébergement du numérique. J'avoue que je découvre là aussi le pas des autres en m'étonnant de biens de découvertes et des valeurs. L'âge n'est pas une mesure en ce sens, car H-O ne pratique pas de censure ni de préférence. Je crois que tout le monde peut gagner en respectant les règles. De l'édition, bien sûr.

Bonne fête, H-O, bien en avant pour l'avenir !

Journal 4- 11 aout 2021.qxp_HO 8/4/21 4:42 AM Page 5

MARTINE MOÏSE N'EST PAS AU BOUT DE SES RÉVÉLATIONS AU FBI

Ariel Henry : intermédiaire entre JoMo et Barbecue

L'assassinat concocté par Claude Joseph et Dimitri Hérard...

Suite de la page 1

gang.

Déclarant qu'elle n'est pas certaine que Léon Charles, le chef de la PNH, savait à l'avance que son mari allait être assassiné, mais Dimitri Hérard et Claude Joseph étaient au centre de la décision relative au crime. Selon elle, ces deux sont parmi ceux qui, avec Michel Martelly et Sophia Sant-Rémy, ont la responsabilité d'avoir planifié le meurtre. Elle a souligné que d'autres personnes qui proféraient des menaces sur les réseaux sociaux à l'encontre de la victime ont participé au complot.

Au sujet de Joseph Lambert, le président du Sénat, elle prétend qu'il était proche de son mari, bien qu'ils s'entendaient bien pour leur rapprochement ne soit pas connu du grand public. Les deux pensaient que leur collaboration serait plus avantageuse si leur amitié est inconnue du public.

Par ailleurs, elle a laissé croire que Joseph Lambert était bien intégré à la stratégie politique de

Sophia Martelly

JoMo jouant, avec Gonzague Day, un rôle décisif dans les décisions relatives aux victimes d'assassinat.

Interrogée sur les activités liées au commerce des narcotiques, au sein du gouvernement, elle a cité deux sénateurs, Hervé Fourcand et Joseph Lambert comme étant ceux qui évoluent dans ce secteur et en contrôlent les activités. Quand la question lui a été posée concernant JoMo en tant que patron de la drogue, elle e rôle joué par son défunt mari, dans ce domaine, elle a répondu qu'elle ne veut pas parler du défunt, car voulant respecter sa mémoire.

On retiendra que présente avec son mari jusqu'il soit exécuté par les membres du commando, qui seraient des ex-militaires colombiens, Martine Moïse n'a pu identifier personne parmi les envahisseurs. Elle déclarait avoir donné le change aux envahisseurs, prétendant qu'elle était morte lorsqu'un d'entre avait les regards fixés sur elle.

À LA RÉSIDENCE DE JOVENEL MOÏSE À PÈLERIN 5

Des millions en dollars U.S. trouvés

À quelles fins étaient destiné le magot ?

Suite de la page 1

haïtienne trouvés dans la maison sont aussi spectaculaires. Ce qui donne lieu à des conjectures dont les unes plus vraisemblables que les autres, étant donné la réputation de l'individu.

Parmi les bribes d'informations qui parviennent au public, par rapport aux faits recueillis autour du massacre perpétré par des soi-disant mercenaires, que d'aucuns assimilent aussi à « *rat kay ka p manje pay kay* » (des assassins domestiques), on fait état de USD 3 millions $ qui auraient été trouvés en la résidence privée des époux Moïse, à Pèlerin 5. Cette information a fait sourciller beaucoup de gens, dont la majorité dit ne pas s'étonner d'un fait pareil. Sans encourager que soit abimée la mémoire d'une personne décédée, il y a lieu pourtant de signaler des caractéristiques chez le président de facto défunt qui autorisent à croire que cette forte somme d'argent n'est pas d'origine légale.

Deux étrangers arrêtés et garrotés par des policiers haïtiens.

En effet, même avant d'être élu chef d'État, Moïse avait la réputation de fricoter avec les gens de la pègre. Il était connu pour avoir des relations de proximité avec Magalie Habitant, trafiquante de drogue patentée, qu'il avait nommée à la direction du « Service métropolitain de collecte des résidus solides » (SMCRS), puis chargée des relations avec les kidnappeurs. Il était également lié à Evinx Daniel, trafiquant de drogue devenu informateur de la Drug Enforcement Administration (DEA), la brigade fédérale anti-drogue, qui, par la suite, était devenu son associé dans son entreprise de culture de banane pour exportation. Selon des informations concordantes, Michel Martelly, devenu, lui-aussi, l'ami de Daniel, par l'entremise de Jovenel Moïse, avait, de concert avec ce dernier, assure-t-on, dans le monde des trafiquants, manigancé la « *disparition* » de M. Daniel. Parti lors d'une randonnée dans l'Artibonite avec Jovenel Moïse et deux autres personnes, celui-là n'est jamais plus retourné à sa famille. Un des hommes qui se trouvaient dans l'auto avec Moïse et Daniel a fait l'aveu selon lequel celui-là avait appuyé sur la gâchette de l'arme qui a tué la victime.

À en croire ce même homme, bien qu'ami de Michel Martelly et de surcroît son associé dans les affaires de drogue, Evinx Daniel était devenu un coli encombrant pour l'ex-président. Au service des agents de la DEA, en Haïti, il était sur le point de livrer à ces derniers des informations pertinentes relatives aux activités de l'ex-président musicien dans la drogue.

Inculpé pour blanchiment d'argent

Quand on entend que le président de facto défunt avait de fortes sommes d'argent chez lui, cela ramène à plus de cinq ans en arrière, avant qu'il ne soit élu président. On se rappelle bien qu'il avait prêté serment comme président de la République alors qu'il se trouvait sous le coup d'une «*inculpation pour blanchiment d'argent* », à l'instigation de l' «Unité centrale de référence fiscale » (UCREF). Dans la mesure où « *blanchiment d'argent* » signifie argent réalisé dans le trafic de stupéfiants ou d'armes, autrement dit, trafic illicite, cela voulait dire que l'homme qui a été élu président, suite au scrutin de 2016, était en possession de fonds mal acquis.

Toutefois, comme on le sait, arrivé au pouvoir, l'homme banane a manipulé le système judiciaire dans le sens de ses intérêts, jusqu'à rendre nul et non avenu tout effort visant à engager cette poursuite contre lui. Mais il est entré dans la tombe toujours sous le coup de cette accusation.

Mais d'où provient tout cet argent ?

Dimitri Hérard dénoncé par l'ex-premiere dame.

Au début, quand a été lancée l'information, on parlait d'un million de dollars. Par la suite le montant a augmenté de manière substantielle pour atteindre le chiffre de USD 3 millions $. Cela invite à réfléchir, surtout que, selon d'autres informations venant de sources proches de l'enquête (version haïtienne) on prétend qu'une somme, également importante, en gourdes aurait été aussi trouvée dans la maison. D'où des interrogations concernant l'origine de ces sommes d'argent.

En effet, d'aucuns refusent d'accréditer la version selon laquelle ces millions auraient été obtenus du gouverneur de la Banque centrale, car le président de facto se réunissait parfois avec Jean Baden Dubois quand il avait besoin d'une importante somme en devises. Cette explication pourrait ne pas tenir, surtout que, selon des sources dignes de foi, les montants requis par Moïse, à l'occasion de ces rencontres ne dépassent pas USD 100 000.

D'autres évoquent la possibilité que, ayant eu l'habitude de traiter avec des gens de la pègre, avant son élection à la présidence, il se pourrait bien qu'il continuait de recevoir de telles sommes qu'il ne pouvait déposer

Suite en page 15

Journal 4- 11 aout 2021.qxp_HO 8/4/21 4:42 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Gen prèske youn mwa depi Jovnèl Moyiz ansasinen, kijan sa ye ?

Sa k ap pase nan kesyon Ayiti a depi granm maten 7 jiyè, lè yo te ansasinen prezidan de fakto Jovnèl Moyiz anndan lakay li, nan Pèlren 5, piwo Petyonvil la ?

Tout mwa jiyè a pase san yo pa rive, jiskaprezan, di nou kilès ki vrèman responsab pou zak sa a, kilès ki te finanse, kilès ki te bay dènye lòd pou egzekite l. Paske yo di te gen mounn sou telefòn ki t ap pale ak asasen yo. Toutfwa, nan fen semèn pase a, Lapolis Ayiti di yo gen 44 mounn nan prizon pou ansasinay la. Men anyen pa ko klè toujou !

Plis yo arete mounn, plis yo met manda dèyè lòt mounn pou yo arete, se plis konfizyon ki kreye. Ēske y ap itilize ansasinay prezidan an pou regle zafè pa yo ? Tou arete mounn yo vle, mounn ke yo te gen youn ti kont ak yo ? Paske nou pa vrèman konprann ki jwèt y ap jwe la a.

Kanmenm, gen lòt bagay ki pase ki montre pa vrèman gen chanjman depi lanmò prezidan de fakto a. Premye minis Aryèl Anri (Ariel Henry), kòm nimewo 1, ka di nou sa byen klè. Li pran gwo baf nan premye reyinyon kabinè, ak tout minis li yo. Bagay la pa t dous pou Premye minis la.

Se nan dat 28 jiyè, mèkredi pase, ke doktè Anri te reyini pou lapremyè fwa ak tout minis yo depi Moyiz te mouri. Men Renal Liberis (Rénald Lubérice) frape pye l atè, li di gen bagay Premye minis la pa ka fè. Se msye ki te sekretè Konsèy minis yo, ap pran nòt depi sou tan defen prezidan defakto a. Enben, li pa menm vin nan miting nan, paske li pa t dakò ak younn nan 9 pwen ki te gen sou ajanda a. Se te pwen 7 la, kote Premye minis la t ap mande pou anile younn nan dekrè defen prezidan de fakto a te pran.

Doktè Anri te vle anile dekrè sou ANI a (Agence nationale d'-intelligence), ke Jovnèl Moyiz te pran pou met sou pye gwoup espyon ki t ap tankou Tonton Makout SD yo, sou Franswa Divalye (François Duvalier), ki te gen kat blanch pou fè e defè, onon chèf la, epi se ba li yo te rapòte. Si nou te gen okenn dout ke Jovnèl Moyiz t ap met youn diktati anplas, ANI se te gwo siyal ke li pa t ap jwe. Menm zanmi l yo nan kominote entènasyonal la te twouve li t al twò lwen. Bounda Nini !

Gen minis ki te dakò ak Liberis. Yo pase anviwon 30 minit ap diskite sou kesyon an, jouk Premye minis la oblije kite sa tonbe. Kivedi, ANI la tennfas, espyon yo ap boule gra, menm kont Premye minis la, ki oblije veye zo l, apre premye kalòt sa a nan mitan reyinyon ak minis li yo.

Ēske se akòz sa ke Premye minis la vin montre ke l ap mache byen drèt epi l apwouve tou sa defen prezidan de fakto a te deja met sou pye ? Nan menm semèn nan, msye gentan envite manm Konsèy konsiltatif (Conseil consultatif) pou referandòm nan ke Jovnèl Moyiz te di wè pa wè fò l fèt. Bliye 2 premye baf li te pran yo, yo ranvwaye referandòm ann

Jovnèl Moyiz ap pase troup li yo lod depi anba tè kote l ye a..

avril epi le 27 jen ankò. Men l te di l ap fè l ansanm ak eleksyon 26 septanm yo.

Apre Premye minis la rankontre ak ekip Konsiltatif la, jounal *Le Nouvelliste*, samdi 30 jiyè a, rapòte sa younn nan manm Konsèy la di. Se doktè Lwi No Pyè (Louis Naud Pierre) ki di nan rankont yo te gen lakay Premye minis la, yo te fè l konnen ke nan 3 semèn y ap fin prepare tèks nouvo konstitisyon an. Yo regrèt yo anreta, se ansasinay prezidan an ki fè sa. Kidonk referandòm tèt drèt, jan defen an te vle l la. Pa bliye ke pami 6 manm nan Konsèy konsiltatif la gen ansyen prezidan Bonifas Aleksann (Boniface Alexandre) ak ansyen jeneral Lame, ki se ansyen minis Afè etranjè tou, Era Abraam (Hérard Abraham).

Jan nou wè bagay yo, Premye minis la oblije mache ès-ès pou l pa pile si l te konnen. Menm lè l oblije ale kont tout sa sosyete a ki di li kont referamdòm nan, an kòmansan pa Legliz katolik, Legliz pwotestan, asosyasyon avoka nan tout peyi yo, anfen sosyete sivil an jeneral. Yo tout di kesyon referandòm sa a ap lage peyi a nan youn gwo tchoubounm. Sitou konstitisyon 1987 la, ke defen prezidan de fakto a te sèmante pou l respekte, epi fè lòt moun respekte l tou, di klèman nan atik 284.3, chanjman pa posib avèk okenn referandòm!

Kidonk, Aryèl Anri pito obeyi mò a pase l tande sa laplipa mounn ak òganizasyon nan sosyete a di. Li pa nan okenn Konstitsyon 1987. Sa bòs li te di, ke sèvitè yo ap suiv alalèt, jan yo di an franse a, se sa pou l fè. Nou swete l bòn chans. Kòm li gen gwo kontak gang, li ka lage yo dèyè zòt ki soti pou ba l pwoblèm.

Nou mande Premye a eskiz, men se pa nou ki te met koze a deyò ke se Djimi Cherizye (Jimmy Chérizier), kòmandan Babekyou, ki te mande defen an pou nonmen l Premye minis. Se pa vre gen lyen parante antre yo. Epi Babekyou pa ipokrit, li fè gwo veye pou defen an e l di li p ap kite ansasinay chèf la pase konsa. Zòt ap peye po kase a. Sa n di pou sa ? Gade kijan se nan lanmò de fakto a, tout verite vin soti. Wi, se li k te chèf anpil nan gang yo. Pawòl twò fò, machwè gonfle !

An palan de gang, kijan sa ye depi ansasinay prezidan de fakto a ? Pa gen oken chanjman nan zòn Matisan. Tout Gran Sid la, 4 depatman edmi, toujou bloke. Konmès pa posib ak kapital la. Kivedi, Premye minis la pa ka manyen gang yo nonplis, san l pa gen otorizasyon ? Nan men kilès pou l pran otorizasyon an ? Pa di m se nan men Renal Liberis, ki toujou ap frape pye l atè ! Sanble li gen koneksyon dirèk ak mò a ? Ayiti se peyi mistè, ou pa janm konnen !

Alò, se nan sitiyasyon sa a, Premye minis la di l ap fè bonjan eleksyon nan peyi Dayiti. Ēske sa ap posib anvan fen lane a, dekwa pou l renmèt pouvwa a le 7

Renal Liberis kanpe anfas Aryèl Anri nan defann pwogram Jovnèl Moyiz.

fevriye 2022, jan sèten patwon blan mande pou sa fèt ? Natirèlman, yo ka fè nenpòt ki bouyi vide, sitou avèk gang ki ka bay bonjan « *sekirite* ». Epi yo ka klewonnen, di se pi bon eleksyon ki janm fèt nan istwa peyi a.

Kòm n ap pale de eleksyon, gen youn kandida ki fèk parèt, ki lakòz anpil pawòl ap pale. Wi, mezanmi, Martine kandida ? Ki Martine ? Se pa vèv prezidan de fakto ki panko gen youn mwa depi l ansasinen an ? Wi, efektivman, Matin Jozèf Etyèn Moyiz (Martine Joseph Ētienne Moïse).

Gen mounn ki di se pa vre, se pawòl anpil y ap fè sou do malerèz la. Antouka, gwo jounal *New York Times* nan pa ka nan bay manti. Se vandredi, 30 jiyè a, ke jounal Nouyòk la pibliye youn entèvyou jounalis li yo te gen ak ansyen premyè dam nan an Florid, nan youn kote li pa ka revele. Epi se pa ni 2 ni 3 pawòl madanm nan pa di.

Li di se mounn ki t ap pale panyòl ki touye mari l. Yo te tire l tou, yo konprann li mouri, men se je l ase li te fèmen. Sèl sa li te arive wè se bòt mesye yo. Li di apre yo fin tire mari l, yo t ap fouye chache youn dokiman sou biwo l, epi lòt kote tou. A youn moman gen younn ki di : « *Men li!* » Yo jwenn sa yo t ap chache a. Li di li pa konn sa l te ye.

Se ase enteresan ke Martine panse menm jan ak nou. Bagay pi enpòtan k ap trakase l e anpil lòt Ayisyen tou, se kilès ki bay lòd pou touye mari l, kilès ki debouse pou sa fèt. Jan nou te mande depi premye jou ansasinay la, Martine mande kote 30 a 50 gad ki te konn an faksyon chak fwa yo te lakay la. Pa youn gad pa mouri ni blese. « *Mwen pa konprann kijan pa*

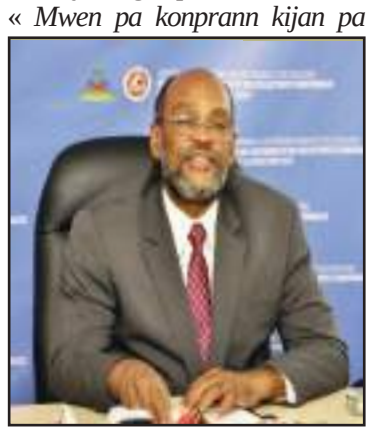

Premye minis Aryèl Anri, nan sèvis Jovnèle Moyiz.

gen youn sèl ki pran bal ! »

Sanble Martine bliye sa l te di nan diskou l te fè nan fineray la, vandredi 23 jiyè a, lè l t ap pale ak mò a, nan sèkèy la. Men sa l te di : « *Yo te bandonnen w, yo trayi w!* » Anplis de sa, li te di : « *Ansasen yo la a, y ap gade nou, y ap tande nou. N ap gade yo nan je, n ap di yo, ' Sèt ase! '* ».

Menm lè Martine di se pou envestigasyon an jwenn mounn ki fè zak la, li di kanmen « *Se sèlman oligak (gwo boujwa) ak sistèm nan ki ta ka touyel* ». Kanmenm, li lonje dwèt sou Boulòs, Réginald Boulos, ki kandida alaprezidans. Mesye Boulos, selon jounal la, di li pa nan anyen konsa.

Se trè enteresan ke lè yo te tande tout bri nan zòn lakay yo a, Martine di mari l te gentan rele mounn nan telefòn, Li di prezidan an te di l li te jwenn « *Dimitri Era (Hérard) ak Jan Lagèl Sivil (Jean Laguel Civil)* ». Premye a anchaj USGPN, gwoup polis ki responsab pou sekirite Palè a ak kay prezidan an. Dezyèm nan, se koodonatè, ki anlè yo tout, men ki pa anchaj twoup. Fò m di nou, Lapolis fouke msye nan mitan semèn pase a, flanke l nan prizon. E pou Dimitri ? Li sou siveyans sèlman. Gen youn maldòn jan y ap mennen envestigasyon sa a. Yo pran koòdonatè a, ki pa gen twoup sou kontwòl li, men yo fè pa Dimitri ki vrè chèf yo. Yo di li sou siveyans.

Nou pa ka bay tout entèvyou a, men nou pa ka fèmen bwat koze a san nou pa di w ke *Martine Moïse kandida alaprezidans.* Lè l fini ak kèk operasyon l ap fè nan bra dwat li, kote l di li te pran bal la, l ap konsidere deklare kandidati l pou prezidan. Paske « *Prezidan Jovnèl te gen youn vizyon. Nou menm, Ayisyen, nou p ap kite sa mouri* ».

Nou p ap di twòp sou « ***vizyon*** » prezidan de fakto a, eksepte pou n di ke gen anpil kretyen vivan ki mouri anba bal gang ak lòt « *bandi legal* ». 8 jou anvan l mouri ansasinen an, se 23 mounn ki te krabinen nan Dèlma 32 ak nan Kris Wa (Christ Roy), kote jounalis Diego Charles, ak defansè dwa mounn Antoinette « Netty » Duclaire tonbe anba bal asasen ofisyèl yo. Ēske sa te fè pati « *vizyon* » *an* ?

Vrèman, sitiyasyon an pi mal depi ansasinay chèf la. Epi tout chay la ap tonbe sou do Premye minis Aryèl Anri, paske li deside kontinye sou menm pant ak defen an. Se byen donmaj. Larivyè avèti pa touye kokobe ! Pinga l di li pa t avèti !

TiRenm/
Grenn Pwonmennen
4 jiyè 2021

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law
ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-PRACTICE
182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Journal 4- 11 aout 2021.qxp_HO 8/4/21 4:42 AM Page 7

HAPPENINGS!

Continued from page 1

dominate the news cycle, indicating that Haiti is further engulfed in chaos.

Just as the influential players of the international community paid little attention while, during four years, Moïse was setting up a dictatorship, not much attention is paid to the initial problem faced by Ariel Henry, the Prime Minister they enthroned in Haiti after they let go of Claude Joseph who had gotten their backing immediately after the assassination.

The good doctor Henry got his baptism of fire during his first cabinet meeting last Wednesday, July 28, when point 7 of his 9-point agenda for discussion caused an uproar. Rénald Lubérice, Secretary General of the Council of ministers, who was named to the job by the late president, objected to point 7. Not even showing up, he wrote a note to the Prime Minister telling him he objected to point 7 of the agenda.

The 7th point dealt with ANI, the National Agency for Intelligence that was decreed by President Moïse and which the Prime Minister wanted annulled. As previously explained, ANI was denounced by most of Haiti's major organizations as well as by the international community for its repressive nature. It is similar to the famous SD (Service détectif) under François Duvalier, the ruthless dictator, who used it to spy on the population. Just as under Duvalier, ANI would report only to the president.

Several ministers, cabinet holdovers from the late president, backed Lubérice, forcing Dr. Henry to back down. He now understands that he's only a figurehead, that though the king is dead, it's still "Long live the king!" What he did that same week shows that the neurosurgeon-turned-politician will follow in the footsteps of the fallen chief who had nominated him to the Prime Minister's post only two days before he was assassinated.

Dr. Henry arranged a meeting with the members of the "Conseil consultatif indépendant" (CCI), the consulting group working on the referendum to change the 1987 constitution, this is in violation of the charter, which clearly stipulates in Article 284-3 that no change to the constitution is allowed via referendum. Forget that all major organizations in the country oppose the referendum.

The European Union (EU) denounced it, as well as subsequent elections to be organized in 2021 based on it. The EU also said it would not send observers to give credibility to both referendum and elections. Also, it added that it won't provide any financial assistance to that exercise. In the last analysis, the U.S. State Department also declared the U.S. does not support the referendum.

According to Louis Naud Pierre, an influential member of the CCI, interviewed by the daily *Le Nouvelliste* (July 30), confirmed the meeting of the group with the Prime Minister at his official residence. He said, the Prime Minister was told, due to the assassination of the president, there is a three-week delay in presenting the final draft of the constitution. But everything will be done on time. To be noted, two major personalities are among the 6-member CCI: Former interim President Boniface Alexandre (2004-2006) and former Army general and Foreign Affairs Minister Hérard Abraham.

To be pointed out, the CCI is advising the 9-member Provisional Electoral Council (French acronym CEP), illegally set-up by the late president and which failed to get approval by Haiti's Superior Court, as constitutionally required. Most international organizations have called for a more representative CEP to conduct the upcoming elections. However, Guylande Mésadieu, who heads the CEP has stated that she's all set for September 26 elections.

Prime Minister Henry asserts that he will organize "free, fair and inclusive democratic elections" this year. Apparently with the same apparatus set up by the late president. Obviously, he must have gotten the support of the violent gangs controlling large swaths of the land to provide security for his elections.

Would the doctor's family ties to top gang leader Jimmy Chérizier, aka Barbecue, be an asset in his discussions with the gangs? Interestingly, before Ariel Henry was named Prime Minister, it was reported that it was Barbecue who had suggested to President Moïse that the doctor be named to the post. Loyal to the end, Barbecue has staged demonstrations in memory of the slain president and has vowed to go after the oligarchs that he blames for the assassination of the Haitian leader. As it is, the president's tragic disappearance has permitted to see the link between Mr. Moïse and the head of the "Federated Gangs" with the G-9 Family and Allies being the flagship unit, registered as a non-profit at the Ministry of Social Affairs and Labor.

The more things change, the more they remain the same. All indications point to Jovenel Moïse influencing political decisions even beyond the grave. In that case, Haiti is on the path to anarchy.

***Is Martine Moïse's Presidential candidacy a joke?**

From her secret hiding place in southern Florida, Martine Moïse, the widow of the assassinated president, mentioned in an interview with the New York Times (Friday, July 30) that the president had "a vision," adding that "we, Haitians are not going to let that die." Following treatment for injuries to her right arm, during the attack of the mercenaries, she will seek the presidency to concretize the "vision" of her husband.

Undoubtedly, Martine is milking the current campaign trying to make a national hero of Jovenel Moïse to propel herself into national politics. After all, by osmosis, she got what has made her husband equal to Jean-Jacques Dessalines and Toussaint Louverture, heroes of Haiti's independence. However, can propaganda alone wipe out the dismal record of her husband's disastrous administration?

First of all, the vaunted Banana Man failed to make good even in the field he was supposed to excel. His Agritrans company only shipped one load of bananas to Germany before it went dormant, one can't say bankrupt because no paper was filed to that effect. But there was never another banana shipment during the four-and-a-half years of Moïse's presidency. His promise of using "the land, the water, the sun to put food in all dishes" has resulted in about 40% of Haitians suffering from hunger, according to the United Nations.

In the field of governance, Haiti's democratic institutions became dysfunctional under Moïse. Deliberately so. He held not one election, thus parliament is non-existent, except for 10 senators out of 30, unable to conduct any business for lack of quorum. When the terms of all mayors and rural managers ended, he appointed his cronies in their place.

There was no check and balance from an independent judiciary. He violated the constitution in dismissing three Supreme Court judges and naming their replacements who were never seated by the leadership of the Court. While out of the scene forever, his faithful servants are continuing his work. A warrant was issued against one of those judges, Wendelle Coq Thélot, now accused of being a participant in the plot to assassinate the president. Based on the warrant, Justice Coq could be shot on sight because she's said to be "dangerous and armed."

As far as security is concerned, under Moïse's presidency, the land has been overrun by violent gangs that gained worldwide notoriety for their kidnapping prowess, sparing not even foreign Catholic priests and nuns and citizens of all stripes. What better example of insecurity than what happened to the U.S. delegation to the funeral on Friday, July 23, in Cap-Haïtien, of Jovenel Moïse. Headed by U.S. Ambassador to the United Nations Linda Thomas-Greenfield, the delegates rushed out and took off even before the widow of the president pronounced her eulogy. The head of BINUH, French acronym for the UN Integrated Bureau in Haiti, Helen Meagher La Lime, also took off with her staff. And Martine Moïse herself fled Haiti on July 28, her children in tow with the family dog and her bodyguards.

Now, from her secure hiding place in South Florida, she would launch her campaign to "continue the vision" of her late husband! This presidential candidacy must be the biggest joke of the year!

***Claudy Gassant in a "suicide" in the Dominican Republic?**

The news was on all social networks Saturday evening, as if the month of July had to register another tragedy: "Claudy Gassant has committed suicide by cutting his throat with a sharp knife." Reason given by his wife, Sarah Gassant, is his being depressed for having been infected with COVID-19.

Most people contacting me about that information said they don't believe the story. Apparently, they were on the right track because the Dominican police has four people in custody, including his wife and three others not publicly identified. There's no way knowing how truthful is information clogging the social networks, but it is said that Gassant's body shows signs of more than one wound.

Gassant was the flamboyant State prosecutor who was investigating the assassination of renown journalist Jean Dominique, slain April 3, 2000, along with Jean-Claude Louissaint, the guardian of his broadcasting station, Radio Haiti Inter. Eventually, Gassant had to flee to Florida because his life was threatened. Apparently, the assassination of Dominique was ordered by a high personality, some said it was Jean Bertrand Aristide. Though he was not president at the time, it was well known that he was the power behind the scenes. In fact, people joked about the "the Rose Palace from Tabarre," the residence of the former priest-turned president. Even then President René Préval couldn't continue with the investigation.

When President Aristide was exiled a second time, in 2004, Claudy Gassant returned to Haiti and was named commissioner of Port-au-Prince. His name was again in the news on November 29, 2019 when President Moïse named him director general of the ULCC, the government anti-corruption unit. But on December 3, 50 days later he learned of his firing on social networks. Since then, he fled to the Dominican Republic.

The tragic death of Claudy Gassant in the Dominican Republic opens up another chapter in the Haitian multifaceted crisis. Though nothing is said publicly about it, many top Haitian professionals, businesspersons, and former government officials have established themselves in the Dominican Republic to escape the chaotic situation in Haiti, the result of a decade of PHTK, *Bald Headed*, and rule.

Something has got to give. This situation can no longer continue. The bigwigs of the international community are greatly responsible for the mayhem in Haiti because the deterioration has happened under their watch. After all, from MINUSTHA in 2004, to BINUH currently, the UN appears to have been in the country to encourage the Haitian government in wrongdoing and to quietly observe the proliferation of the gangs that have expanded to the point of controlling the southern entrance to the capital, isolating about 40% of the country from Port-au-Prince.

Yet, that same international community, the United States in the lead, is calling for democratic elections now to further entrench the bandits in power. As if their tailor-made elections of the past few years brought any relief to Haiti. Shame on them!

RAJ
4 August 2021
raljo31@yahoo.com

Journal 4- 11 aout 2021.qxp_HO 8/4/21 4:42 AM Page 8

NOUVELLES BRÈVES

Suite de la page 3

***Le gouvernement du Premier ministre confronté à une grave crise : Manque de prisons.** Vu le rythme auquel sont décernés les mandats d'arrestation dans le dossier « *Assassinat du président de facto* », il faudra un programme accéléré de construction de centres de détention. Imaginez les derniers mandats émis lundi, 2 août, par le commissaire du gouvernement Bedford Claude ! Voici, décernés contre les personnes suivantes : Liné Balthazar, chef du PHTK, Paul Denis, ami du Premier ministre Henry, les pasteurs Gerald Bataille et Gerard Forges, qui avaient organisé la grande manifestation qui avait attiré plus d'un million de participants, le 28 février; et l'homme d'affaires Samir Handal.

Dans ce cas, tous ceux qui ont critiqué le défunt président sont passibles d'arrestation. Voilà pourquoi le nouveau budget du PM, si budget il y aura, ne devra inclure une forte somme pour la construction de nouvelles prisons. Du train où vont les choses, Haïti pourrait devenir une vast

prison.

***Brièvement . . .**
L'ex-première dame, Martine Moïse, devenue vedette, avait une interview avec Anderson Cooper, sur la chaîne CNN, lundi soir, 2 août. Rien de nouveau, sinon que la veuve du président de facto défunt Jovenel Moïse donne l'impression qu'elle n'était pas en Haïti, ces quatre dernières années. Elle dit avoir été surprise de voir comment « *la haine était telle, jusqu'au point d'assassiner le président* ».

Que dire de tous ceux qui ont été assassinés sous le regard complice de feu son mari, tel un Me. Monferrier Dorval, dont elle avait la vidéo qu'elle a montrée à son homme, seulement trois (3) minutes après l'assassinat. N'était-ce pas un acte de haine ? Et Diego Charles, Antoinette « Netty » Duclaire ainsi que la masse des sans noms massacrés comme des animaux dans le vaste abattoir qu'est devenu Haïti. S'agit-il d'actes de bienfaisance ?

***Le département the**

Homeland Security déclare le statut TPS à l'intention des Haïtiens. Lundi, 2 août, l'agence américaine chargée du service d'immigration, a émis un communiqué très élaboré en faveur des Haïtiens en situation illégale dans ce pays. À partir du 3 août, depuis hier, ces gens auront droit au *Temporary Protected Status* (TPS) pour une durée de18 mois, jusqu'au 3 février 2023.

Pour de plus amples renseignements, les intéressés sont invités à contacter, Andria Strano, par la poste, au 5900 Capital Gateway Drive, Camp Springs, MD., 20746. Par téléphone, au 800-375-5283 et 800-767-1838; pour ceux qui sont affectés par la surdité. La technologie aidant, on peut aussi visiter le site web : *uscis.gov/tps* ainsi que *uscis.gov/tools.*

***La remontée du coronavirus n'est pas une mince affaire. L'alerte est générale.** L'état de la Floride est donné comme exemple de la nouvelle percée du coronavirus. Durant la seule journée du 31 juillet, le *Centers for Disease Control and Protection* (CDC) a annoncé 21 583 nouveaux cas en Floride. Le département de la santé de l'état avance, qu'au 30 juillet, il y a eu 110 724 nouveaux cas pour la semaine, sur un total de plus de 2 millions d'habitants, soit 2 590 699 et 409 nouveaux cas de mortalités. Au total, la Floride compte 39 079 décès depuis l'année dernière, quand avait débuté la pandémie.

Vu que l'état de Floride héberge le plus fort pourcentage d'Haïtiens, aux Ētats-Unis, nos compatriotes sont avisés de prendre beaucoup de précaution, surtout de se faire inoculer. Cela vaut pour tout le monde, car la pandémie, avec de nouvelles variantes, comme Delta, fait des ravages partout.

Pierre Quiroule II
4 août 2021

Rev. Pastor Jean-Baptiste Thomas to be laid to rest this Sunday

Who didn't know Pastor Jean-Baptiste Thomas, of L'Çglise Baptiste d'expression française (French-speaking Baptist Church) on Clermont Avenue in Brooklyn? His church was among the earlier major Haitian protestant congregations in the New York area.

Pastor Jean-Baptiste Thomas

A funeral service will be held at the church, 209 Clermont Ave., on Sunday, with viewing from 1:00 to 4:00 pm and funeral from 4:30 to 8 :30 pm.

He died on July 27, at the age of 83, having made it into the "Club of the Strongest," according to Psalm 90:10. He was born April 29, 1938, in Jacmel, attended the Baptist Seminary in Limbé, northern Haiti, before coming to New York in 1965 where he teamed up with Pastor Pierre Ludovic Saint Phard. He went on further than his mentor with whom he's reconnecting in that mansion in which Jesus said he would prepare him a place.

To his wife Éliane, his children Shirley, Kette, Naomi and Jean, Jr., the editors of HO present their heart-felt condolences. Also to his grandsons Jean-Batiste the 3rd, Isaac and Hesiah, as well as to his sisters, his many nephews and nieces and his larger spiritual family in the U.S. and Haiti.

Journal 4- 11 aout 2021.qxp_HO 8/4/21 4:42 AM Page 9

Sports

LE FOOTBALL FÉMININ HAÏTIEN EN DANGER IMMINENT DE DISPARITION

Les anciennes joueuses ont joué à Boston pour sonner l'alarme

Suite de la page 16

trophe pour le football national qui avait réussi à mettre en place après des années de formation " sur le tas" une politique moderne de développement du football de base ce qui justifie qu'Haïti depuis 2013 gagne facilement avec meme de larges scores toutes compétitions juvéniles U14, U15, U17, U20, U23 de la Caraïbe luttant avec brio face aux gros taureaux du nord

En tout cas par ce bel après midi d'été les fans se sont régalés par le spectacle offert par Les anciennes stars face à un combiné d'anciennes gloires masculines de football vivant à Boston ; l'ambiance festive a comblé de joie surtout que ces vieux briscards, hommes et femmes, ont régalé par la qualité de Leurs " restes " superbes" nous gratifiant d'exploits techniques surprenants , eux ces vétérans possédant encore bon pied, bon œil

Avec plaisir les gens ont apprécié à nouveau les talents d'artiste de Erlie Thelot, les dribbles toujours déroutants de Géraldine Valentin, la solidité encore patente de Rosnie Exhumé et ainsi la technique défensive de Nadège Janvier, elle aussi qui s'est beaucoup dépensée dans la réussite de ce gala sportif ; on a revu avec plaisir la sûreté technique de Carlyne Denis qui a voyagé depuis port au Prince pour pactiser avec ses anciennes coéquipières, elle l'ancienne capitaine de l'équipe nationale éjectée du comité de la fédérâtion par l'irresponsabilité de la FIFA qui aurait dû se réjouir que les clubs aient élu pour la 1 ère fois en congrès enfin une ancienne joueuse, entraîneuse certifiee fifa et surtout doublée d'un expert en audit financier au staff dirigeant de la FHF ; des retrouvailles aussi avec l'ex ailiere feu folet ultra rapide des Tigresses Mona Bercier ; dommage que l'ancienne Meneuse de jeu Solange Maitre, la demie de

Poche Santia Francois , lex gardienne Magalie Lundi , l'ex attaquante des hirondelles des cAyes Marjorie Pierre Louis , l'avant centre Solande pierre, les anciennes gloires Sandra zéphyr, Natacha Matador ,Natacha cajuste, Wisline Dolcé , Natacha jacinthe, Kensie Bobo , sainte Anne Pierre, l'élégante defenseuse centrale Marie Ange Jacinthe , les sœurs jumelles Soline et Eline Bellevue, Alourdes Guerrier, L'inoubliable viola Nord , Rosana Germain , Marie Lounie Valcine, la defenseuse de Marchand- Dessalines-Carmela Aristide, Analtide Pierre, Elirose Jean Louis, Darlene Boursicot, Natacha Cajuste, Farana Jean Louis, Nerlande Délices, Chantale Ewald , Johanne Schmid, les jacmeliennes Daphné Cadet et Judith Pierre ..,etc pressenties n'ont pu faire le déplacement ; ce sera bientôt pour fêter les 50 ans

Dans ce match très plaisant on a vécu à nouveau la sûreté technique de Myrlande Terleus qui a joué tout le match ; le stade a failli exploser lorsque sur l'insistance des fans Woodlenne Jacques qui n'a pas pris un pouce d'embonpoint a fait son entrée en jeu en deuxième mi temps ;

une monstre ovation Salua la fin de ce spectacle tellement il régala le public ; dans le groupe des vétérans haïtiens ce fut aussi un régal de revoir des " anciens bons" comme le capitane Donet Desilus qui a oublié son âge avec des tacles qu'il mettait au service de La Défense des buts de l'aigle noir et de l'équipe nationale il y'a trente (30) ans

Un bel après midi ayant permis aux uns et aux autres d'apaiser l'angoisse des nouvelles terribles venant du pays ; félicitations aux organisateurs notamment ceux qui ont épaulé, l'ancien coach des Tigressses Willio Jumelle, notre ami Gilbert Cator , le journaliste Julio Midy, l'ex défenseur Patrick Pierre, Monsieur Milien et tant d'autres qui ont montré Un bel exemple de solidarité

A noter l'esprit de sacrifices qui a favorisé le succès de cette initiative ; les filles ont pris à leur compte les coûts de leur déplacement et de leur séjour de deux jours à Boston

Ce n'est qu'un début dommage que les jeunes joueuses chassées récemment de camp nous n'aient pu être présentes et démontrer leur savoir n'ayant pas les moyens de financier un tel voyage au Massachusett

Il en est de même de plusieurs gloires de football féminin pressenties ont regretté ne pas pouvoir faire Le déplacement

Solange Maître l'ex meneuse de jeu et Premièr coach féminin haïtien, la portière Magalie lundi, les Demies Sandra Zéphyr , Santia Francois, solande Pierre, Viola Nord, Kensie Bobo, Natacha Matador, les avants centre Judith Pierre , Marjorie Pierre louis, Farana Jean Louis, Les defenseuses Natacha Cajuste, la capoise et solide defenseuse marlene Célestin, l'élégante Marie Ange jacinthe, Sainte Anne Pierre, la solide Daphnee cadet, Alourdes Guerrier, l'inoubliable Rosana Germain " ti ratt" , la longiligne Marie Lounie Valcine , l'enfant de marchand Dessalines Carmela Aristide , Les sœurs jumelles et butteuse de Tiigresses Eline et Soline Bellevue

Haiti – Footbal

AJUSTEMENT ACCUSÉS D'ABUS SEXUEL

Nella Joseph et l'ingénieur Rosnick Grant interdits par la FIFA de toutes activités sportives nationales et internationales

Centre, avant de trouver ce thème quasi inconnu en Haïti, mais à la mode dans les pays développés qui, comme il l'avait annoncé, allait fracasser Port-au-Prince. Et, comme de fait, avec une presse courageuse, certes, mais prête à avaler tout ce qui vient du «*Blanc* », un simple article du journal *The Guardian* n'avançant même pas un petit soupçon d'évidence, mais lançant une campagne monstre à travers les réseaux surmultipliés par de puissants bras riches et politiques, en Haïti, c'est la crise.

Le fait qu'à longueur de semaines et quasi quotidiennement ce journaliste imposteur publie des infos sur les activités même internes de la Fédération de football haïtienne (FHF), le fait qu'il cite avec précision, et souvent par leurs surnoms, des familiers et qu'il« *tweet* » des infos relatives aux réunions de la FHF, avant même la fin des meetings, ne laisse aucun doute que le football a affaire à un mercenaire de la plume qui exploite au maximum cette vérité de toujours « *si le Blanc le dit, c'est vrai* », même sur des faits sans importance, mais utile dans son acharnement à salir les noms de ceux que ses patrons, haïtiens et internationaux, de la FIFA lui demandent de chasser du football haïtien.

Si donc le tsunami reste un phénomène court dans le temps, lui, un an après, ne démord pas. Mieux, il essaie même, pour l'efficacité de sa mission, qu'il ne se limite pas dans le temps, de «*placer des hommes à lui* » à des postes clefs à la FHF, comme l'entraîneur national ou le DTN, histoire peut-être d'avoir une entrée assurée par retour sur leurs émoluments. Le président provisoire Jacques Letang en sait long, puisqu'il dit avoir démissionné, parce qu'il ne pouvait plus supporter les critiques et injures. Le raciste Molina ne l'a pas ménagé en ce sens, en lui faisant voir de toutes les couleurs. Le seul au bureau à avoir grâce à ses yeux est Mme Monique André, un de ses solides commanditaires.

Il faut rappeler que le tsunami ayant provoqué cette crise, qui a débuté depuis le début de 2020, bien avant les élections, d'ailleurs, pour le renouvellement du comité exécutif de cette Fédération, puisque depuis la fin de l'année 2020, un haut fonctionnaire du ministère, l'ancien enfant terrible du football connu comme Molina, pour ces jobs sales et autres manœuvres de bas étages, en prêtant son nom à des textes et déclarations qu'il peut à peine lire de « *directeur-propriétaire* » du parc Sainte Thérèse de Petion-Ville, M. Lorrence, donc un haut fonctionnaire de l'État, se disant candidat déclaré, mais jamais inscrit, avait lancé une série d'accusations dénigrant les enfants de Camp Nous.

La situation des clubs du pays, qu'il disait vouloir transformer en entreprise, sa campagne, commencée donc en 2019, prenait une allure nocive lorsque son partenaire ou allié, Romain Molina, depuis l'Europe, déclarait que « *des bandes armées faisant partie de plusieurs gangs armés par Dadou, homme riche et très puissant, l'avait empêché d'être candida*t ». Le mercenaire français soutenait, après l'élection supervisée et avalisée pourtant par la CONCACAF et la FIFA, qu'il allait fracasser Port-au-Prince, confirmant ce que le candidat jamais inscrit disait qu'il allait déclencher un tsunami dans le football haïtien, qu'il allait écraser « *plat atè* ». Chose dite fut faite, puisque, depuis le 29 avril 2020, un journal anglais *The Guardian*, sans avancer de preuves, lançait des dénonciations, à savoir que des gens de la Fédération, dont l'ancien président, se livraient à des abus sexuels systématiques sur des filles de Camp Nous, indiquant certaines mineures avec même des avortements forcés pratiqués dans l'enceinte même du Centre. Coïncidence étrange, le même jour, sur tous les réseaux sociaux, était lancée une campagne traduisant cet article en français et en créole par des Haïtiens bien monnayés visiblement.

Scandale médiatique : Une tempête sans évidence

Depuis lors, la machine ne s'arrêtait plus. D'autres journaux réputés sérieux reprenaient les mêmes ragots. Pire, des journalistes haïtiens chantaient aussi les mêmes cantiques, alors qu'ils sont chaque jour, à Croix des Bouquets, donc continuellement en contact avec les soit disant victimes, les joueuses. Sauf RFI, comme média sérieux, a visité le Centre réalisant diverses entrevues, mais toujours sans aucun fait probant, encore moins de témoignages soutenant les dénonciations publiées, même pas un indice. Les instances judiciaires et policières haïtiennes se mirent de la partie. Pendant six mois elles prenaient quasiment le contrôle du Centre pour des enquêtes serrées et, après cette période de temps, malgré, en plus, es requêtes par voie diplomatique des instances judiciaires haïtiennes sollicitant des infos supplémentaires sur les actes qu'ils dénonçaient, à Molina d'abord, au *Guardian*, à la FIFA à Human Watch, pour faire avancer l'investigation judiciaire, à collaborer avec l'enquête en cours. Ainsi, ils n'envoyaient rien, se contentant des mêmes ragots.

Le commissaire du gouvernement, les juges, convoquaient chaque jour dirigeants coaches, et même l'ancien président, tous les dirigeants fédéraux, les organisations de femmes, qui avaient fait des déclarations, travailleurs du Centre, les jeunes garçons et filles furent interrogés sur place ou convoqués au tribunal, rien n'a été découvert. Meilleur indice, ce sont bien sur les parents, pères et mères des joueuses, qui fréquentent le Centre chaque jour, ou qui y dorment souvent, sont restés impassibles, parce qu'ils sont étroitement liés aux activités du Centre et savent que tout est sain. Ils n'ont jamais, même uns fois, l'idée de repartir avec leurs enfants, malgré la tempête médiatique.

Mais la géante du football international, depuis les scandales des récentes années, a peur et intervient dans l'affaire par des catastrophes, à chaque sortie du blogueur Molina qui, face aux

Suite en page 12

Journal 4- 11 aout 2021.qxp_HO 8/4/21 4:42 AM Page 10

ÉDITORIAL

Ariel Henry à la primature :Le programme politique de Jovenel Moïse assuré

Quand, lors d'une de ses périodiques interventions publiques, en tant que chef des gangs fédérés, Jimmy Chérizier, dit Barbecue, recommandait le Dr Ariel Henry comme Premier ministre, il faisait cette suggestion en connaissance de cause. Par souci de préserver l' « *intégrité* » du programme politique du régime PHTKiste, en la personne de Jovenel Moïse, ce choix représente une garantie de la continuité de tout ce qui a cours avec l'homme banane, au Palais national. Ce choix se révèle payant pour les héritiers politiques de ce dernier, car le Premier ministre de facto s'emploie à exécuter à la lettre les différents aspects des intentions politiques de l'homme qui l'a nommé à ce poste.

En effet, si quelqu'un entretenait encore quelque doute à ce sujet, les derniers actes du Dr Henry suffisent pour les détromper. Les persécutions dont est l'objet la juge Windelle Coq-Thélot constituent un témoignage éloquent de l'engagement du nouveau chef de la primature, par rapport au défunt président de facto. Considéré comme transfuge de plusieurs partis d'opposition, d'aucuns s'imaginaient qu'Ariel Henry avait, au moins, un réflexe naturel d'acteur politique éclairé, d'homme d'État doté d'un jugement démocratique susceptible d'éloigner ses actions et décisions des dérives de Jovenel Moïse, qui ont fait de lui le chef d'État le plus honni de la République. Au lieu de sauter sur l'occasion offerte par l'assassinat du président de facto pour renoncer au choix qui a été fait de lui afin de former un gouvernement dit de consensus, le Dr Henry s'est embarqué, volontiers, dans la galère PHTKiste que les vrais patriotes et fils authentiques d'Haïti fuient comme la peste. Après avoir réussi à déloger Claude Joseph de la primature, il n'a pas tardé à s'auto-assermenter pour s'installer immédiatement à la primature, attirant avec lui dans le régime de facto ceux qui ont soif de pouvoir et de privilèges, et qui n'attendaient que le moment opportun pour rallier les « *bandits légaux* » et financiers qui dirigeaient le pays avec Jovenel Moïse, et qui continuent de gérer la chose publique sans lui.

Avant de tomber à bras raccourcis sur la juge Coq Thélot, Ariel Henry n'hésitait nullement à rassurer sa famille politique, quant à sa fidélité à l'idéal PHTKiste, dont il a reçu l'héritage de Jovenel Moïse. Il a crié haut et fort sa détermination à organiser des élections présidentielles, parlementaires et locales, avant la fin de l'année 2021, tel que le voulait ce dernier, et selon les vœux de la communauté internationale, les États-Unis comme chef de fil. Cet engagement envers le président de facto défunt porte aussi sur la tenue du « *référendum constitutionnel* », le second volet de la stratégie de Moïse, instruments politiques élaborés afin d'assurer la pérennité du régime *Tèt Kale*, durant les cinq prochaines décennies. Désormais, soldat dans l'armée PHTKiste, Ariel Henry entend s'engager à fond dans la lutte pour le triomphe de cet idéal, croyant fermement en la victoire dont il partagera les dividendes avec ses alliés politiques. D'où son acharnement à persécuter tous ceux à qui sont imputées, même des intentions imaginaires anti-Moïse.

Il semble que le Premier ministre légué par le président de facto ait souscrit à toutes les décisions prises par son chef défunt. Comme, par exemple, les prisonniers politiques, qui croupissent dans les prisons, même après la mort de celui qui s'est nommé « *Après-Dieu* ». Il faut conclure que le Premier ministre de fait a juré fidélité à son patron d'outre-tombe faisant l'exécution de ses projets gage de ce serment. C'est donc la raison du maintien en prison de tous les activistes arrêtés en lien avec des mouvements oppositionnels au régime PHTKiste dirigé par Jovenel Moïse, ou bien ayant participé à des manifestations exigeant le départ de ce dernier du pouvoir.

D'autre part, la situation des droits humains, qui s'est on ne peut plus dégradée, sous Jovenel Moïse, reste inchangée après la mort de celui-ci. Et Ariel Henry n'affiche la moindre intention de modifier d'un iota le programme politique dont la gestion est confiée à l'équipe laissée en place après la mort de l'homme banane, et de qui le Premier ministre de facto reçoit ses consignes. Voilà pourquoi les autorités judiciaires s'obstinent à faire obstacle à l'instruction de l'assassinat du bâtonnier de l'Ordre des avocats de Port-au-Prince, Me Monferrier Dorval, ainsi que d'autres cas de meurtres perpétrés sur la personne d'innocents citoyens, sous la présidence de l'homme banane défunt.

Quand bien même il serait trop tôt pour le nouveau Premier ministre de facto d'étaler ses plans, s'ils étaient différents de la politique de son chef défunt, rien ne l'aurait empêché d'exprimer ses intentions dans ses premiers discours, histoire d'annoncer la couleur, de se positionner, et d'informer la nation de la manière dont il compte apporter les changements et les réformes immédiats que celle-ci attend impatiemment. Se faisant complice de PHTK et de leur leader gisant dans la tombe, Dr Henry se range carrément du côté des voleurs du temple. Son mandat, à la primature, consiste à assurer la continuité PHTKiste et non à défendre les intérêts du peuple haïtien.

De toute évidence, deux semaines seulement, après avoir pris logement à la primature, le chef du gouvernement de facto se présente comme l'émule de Jovenel Moïse. Les brimades que son gouvernement inflige à la juge Windelle Coq Thélot s'inscrit dans la logique des persécutions des juges instituées par celui-ci. Sa campagne anti-juge, on s'en souvient, a débuté avec l'arrestation, suivie d'emprisonnement, du juge de la Cour de cassation Ivickel Dabrézil, dans le cadre de l'incident de Petit-Bois survenu le 7 février 2021. Un acte totalement illégal et anticonstitutionnel qui a fait suite à des agissements similaires. Puisque d'autres juges de la plus haute Cour de justice du pays ont été l'objet de décisions arbitraires de la part de Jovenel Moïse. Les magistrats Windelle Coq Thélot, Ivickel Dabrézil et Mécène Jean-Louis, tous inamovibles, aux yeux de la Constitution, ont été révoqués par le président de facto défunt et remplacés par trois autres, encore en dehors des prescrits de la Charte fondamentale du pays.

La reprise des mêmes pratiques de Jovenel Moïse à l'encontre de Mme Coq Thélot par un gouvernement non représentatif du peuple haïtien, de surcroît illégitime, et dont le chef est arrivé à la primature, suite à des manœuvres occultes avec des entités étrangères, doit mobiliser la nation, dans la rue, faute de pouvoir mettre l'action publique en mouvement, en raison d'un système judiciaire rendu dysfonctionnel à dessein.

Cette mobilisation citoyenne est d'autant plus nécessaire — et même urgente — que les autorités en place illégalement sont atteintes de folie (qu'on dirait même furieuse), se mettant à décerner des mandats d'amener à tort et à travers. Une stratégie, de toute évidence, visant à brouiller la piste de l'enquête sur l'assassinat du président de facto, en vue de permettre aux vrais auteurs et commanditaires de ce crime de courir indéfiniment.

Tout compte fait, ceux qui ont concocté les événements du 6 au 7 juillet 2021 et leurs complices internationaux ont conspiré pour accoucher de l'actuel gouvernement monocéphale ayant pour mandat la continuation de l'exécution du programme politique de Jovenel Moïse. Le peuple haïtien qui, dans son écrasante majorité, a répudié ce dernier, à la tête du pays, doit se mobiliser pour libérer le pays de son ombre aux commandes de la République, en la personne d'Ariel Henry et de ses coéquipiers PHTKistes.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Sèrre étage
Port-au-prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514-321-6434
12 Haïti Cik Canada
12213 Joseph Cassavant
Montreal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valmon
13 K Avenue Feldherbe, 1er Rt Apdt. 44
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
48.00 $ US, pour six (6) mois
90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF, pour six (6) mois
1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
$73.00 US, pour six (6) mois
$160.00 US, pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS, pour six (6) mois
125 EUROS, pour un (1) an
Par chèques ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/ville State/Etat
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avances par chèques ou mandat bancaires

Journal 4- 11 aout 2021.qxp_HO 8/4/21 4:42 AM Page 11

EDITORIAL

With Ariel Henry as Prime Minister, Jovenel Moïse's political program is assured

When the leader of the "Federated Gangs," Jimmy Chérizier, aka Barbecue, recommended Dr. Ariel Henry as Prime Minister in one of his periodic public interventions, he knew what he wanted: To preserve the "integrity" of the political program of the PHTK, *Bald-Headed*, regime, personified by Jovenel Moïse. That choice guarantees the continuity of everything that was going on at the National Palace, under the rule of The Banana Man. Indeed, it's paying off for Moïse's political heirs because the de facto Prime Minister is fully executing the various aspects of the political intentions of the man who appointed him to the post.

If anyone still had doubts about this, Dr. Henry's latest actions are enough to clear things up. The persecution of Judge Windelle Coq-Thélot is an eloquent testimony of the commitment of the new head of government to the late de facto president. Considered a defector from several opposition parties, Ariel Henry was thought to be a good bet to bring some change. An enlightened political actor, he was expected to be led by his democratic reflex and judgment in distancing himself from the excesses of Jovenel Moïse. For his actions had made him the most hated head of state in Haiti's history.

Instead of jumping on the opportunity offered by the assassination of the de facto president to break from the policies that have wrecked the country, the new Prime Minister has willingly embarked on a criminal course rejected by true patriots and authentic sons and daughters of Haiti. Having succeeded in dislodging Claude Joseph from the Prime Minister's Office, he settled quickly in the job, attracting those of the de facto regime whose thirst for power and the privileges thereof is unquenchable. In addition, others waiting in the wings for the right moment rushed to join the self-styled legal bandits and financial hucksters who ran the country along with Jovenel Moïse. Thus, they continue to manage, or rather mismanage, things in the absence of the master, six feet under.

By hounding Judge Coq Thélot, Ariel Henry is reassuring his new political family of his loyalty to PHTK ideals, just as Jovenel Moïse would have wanted. He has shouted loudly and clearly, his determination to organize presidential, parliamentary and local elections before the end of 2021, as the late president said he would undertake. This was to please the international community, with the United States in the lead. Also, in his commitment to the late de facto president, he's pushing for the "constitutional referendum," the second part of Moïse's strategy to ensure that the *Bald-Headed* regime would hold to power for the next five decades. From now on, as a soldier in the PHTK army, Ariel Henry is committing himself fully to the struggle for the triumph of this ideal, firmly believing in victory. Of course, the dividends of his political gambit are to be shared with his political allies. Hence, his determination to persecute all those who are accused, even of imaginary anti-Moïse intentions.

Other actions, or inactions, by the Prime Minister show that Ariel Henry is keeping to the decisions taken by his late leader. For example, the political prisoners who were languishing in jail before the tragic death of the leader, who called himself "After God," are still there. This leads to one conclusion. The de facto Prime Minister has sworn loyalty to his boss from beyond the grave. Therefore, the activists who were arrested while participating in opposition movements against the PHTK regime under Jovenel Moïse, demanding the latter's resignation, must be kept where they are, in jail.

On the other hand, the human rights situation, which couldn't be worse under Jovenel Moïse, remains unchanged after his death. Ariel Henry hasn't shown the slightest intention of modifying one iota from the political program entrusted to the team left in place following the death of The Banana Man. It's as if, in a mysterious way, the Prime Minister is getting his instructions directly from the fallen leader. This is why the judicial authorities persist in obstructing the investigation on the assassination of Monferrier Dorval, the president of the Port-au-Prince Bar Association, who was killed yards away from the late president's residence. Silence is also kept on the various murder cases of innocent citizens carried out under the presidency of the deceased After God.

Some say it is too early for the new de facto Prime Minister to lay out his plans. Even granting him that, there's nothing to prevent him from expressing his intentions in his early speeches. That way he would have hinted to the nation in what direction he plans to go regarding changes and reforms that the citizens are waiting for so impatiently. Aiding and abetting PHTK and their leader, who no longer belongs to this world, Dr. Henry is squarely on the side of the thieves in the temple. In that light, his mandate as Prime Minister is to ensure PHTK continuity, not to defend the interests of the Haitian people.

Clearly, during his first two weeks in the saddle as Prime Minister, the de facto head of government presents himself as the carbon copy of Jovenel Moïse. The bullying of Judge Windelle Coq Thélot is part of the logic to keep up the persecution of the Supreme Court judges instituted by the slain chief. To be recalled, Jovenel Moïse began his campaign against the judges with the midnight arrest, followed by the imprisonment, of Supreme Court Judge Ivickel Dabrézil, accused of plotting a coup d'état, dubbed the Petit-Bois incident, from where he was on February 7, 2021. Of course, it was an illegal and unconstitutional act by the president, who was masterful in pulling off similar actions. The record shows that judges of the highest court of justice in the land have been the object of arbitrary decisions by Jovenel Moïse. Magistrates Windelle Coq Thélot, Ivickel Dabrézil and Mécène Jean-Louis, holding lifetime positions, according to the Constitution, were fired by the late de facto president and replaced by three others, again in violation of the country's Magna Charter.

The resumption, under Ariel Henry, of the same practices of Jovenel Moïse against Mrs. Coq Thélot calls for national mobilization. A de facto government, unrepresentative of the Haitian people is illegitimate, having resulted from underhanded maneuvers by foreign entities. With no judicial recourse from a dysfunctional system, the people have only one course of action, that is taking to the streets to make themselves heard.

This citizen mobilization is all the more necessary, even urgent, because the authorities in place illegally have reached a state of madness, indeed they are furiously mad, distributing arrest warrants right and left. Obviously, it's a cover-up strategy to derail the investigation into the assassination of the de facto president. Thus, the real perpetrators and sponsors of this crime, even among themselves, will run free indefinitely.

Overall, those who concocted the events of last July 6-7 and their international accomplices conspired to give birth to the current one-headed government, the mandate of which is to continue with the agenda of Jovenel Moïse. The Haitian people who, overwhelmingly, repudiated him as head of state, must mobilize to free the country from his shadow at the helm of the Republic, personified by Ariel Henry and his PHTK associates.

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Sème étage
Port au prince, Haïti
16L (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514.327.6434
12 Haiti OR Canada
12213 Joseph Cassavant
Montreal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Voltaire
13 K Avenue Kalmettes, 81 Rt Apt. 14
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tel: (33-1) 43-63-26-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
☐ 48.00 $ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
☐ 553.00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ere classe
☐ $73.00 US, pour six (6) mois
☐ $140.00 US, pour un (1) an

EUROPE
☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom _____
Company/Compagnie _____
Address/Adresse _____
City/ville _____ State/Etat _____
Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____
Tous les abonnements sont payables et avancés par chèques ou mandat français

Journal 4- 11 aout 2021.qxp_HO 8/4/21 4:42 AM Page 12

Sports

Haiti – Footbal

Suite de la page 9

plaintes
de l'ancien président devant le tribunal de Paris, se cache dans un pays européen, entre l'Espagne et l'Écosse, pour échapper à la justice française ayant reçu une plainte contre lui pour diffamation, et qui veut le poursuivre pour divers cas pareils, qu'il a entrepris sur des clubs, ou d'autres fédérations de pays étrangers.

Mais la FIFA, poussée par de grosses multinationales, de qui elle dépend, effrayée par la montée en force du football haïtien et le danger que cela représente pour le business prospère du football, Haïti un pays assisté, dans le cadre de ce sport, qui ne peut même pas pas payer de droits de télévision, mais qui se met à contester la hiérarchie établie, en défiant le Mexique le Canada, et même les USA, doit être stoppée dans son élan.

À noter que cette grande organisation n'a jamais envoyé, jusqu'à ce jour, d'enquêteur sur le terrain, en Haïti, à cause du coronavirus, reposant ses décisions uniquement sur les mensonges du blogueur et sur le rapport d'-une commission choisie en Haïti, ainsi que sur des propos mensongers du secrétaire général de la Fédération, Carlo Marcelin, qui, étonnement, lui et quelques proches collaborateurs, comme Monique André, se rallie à coup d'espèces trébuchantes aux comploteurs, et qui « *arrose* » quelques-uns de ses collaborateurs pour devenir témoins et alimenter la FIFA, bizarrement, et contre toute attente et sans aucune confrontation avec les accusés.

La FIFA fait foi à une commission de trois membres choisie en Haïti, dont l'expert judiciaire a sans doute voulu prendre le contrôle du football, puisque sans aucune éthique, ni gêne, ni scrupule, car il choisit trois témoins, employés de la Fédération qui, eux-mêmes, amènent deux fausses victimes, et pire sans les confronter avec les accusés. Tout ceci pour fabriquer un rapport partisan et vicié, agréé sans analyse par la FIFA, ayant pris la plus grosse sanction qui existe dans son code d'éthique, d'-abord, contre l'ex-président : radiation à vie et USD 1 million $ d'amendes. Scandaleux !

Il ose même pointer du doigt tous ceux qui ne veulent pas le rejoindre dans sa croisade pour enfoncer, même sans preuve, l'ex président. Alors il fait tout pour obtenir de faux témoignages, les filles du Centre, qui ne se laissent pas faire et corrompre. Manu militari il renvoie toutes les filles du Centre, après des mois de pression infructueuse. Puis il s'en prend aux coaches et encadreuses, qui sont courtisés avec menaces. La stratégie est macabre : Molina cite votre nom comme complice, et si vous ne vous alignez pas, la FIFA vous suspend.

Ainsi des officiels comme Wilner Étienne, Garry Nicolas, Fénélus Guerrier, annoncés sous enquête depuis l'année dernière, sont oubliés, alors que Grant Rosnick, qui a refusé de collaborer, est lourdement censuré, un peu la même situation que Nella Joseph et Yvette Félix qui avaient, elle aussi, catégoriquement refusé de « *collaborer* ».

Dans leur obsession à détruire l'image de l'ancien président, un vieillard de 75 ans, ils sont allés jusqu'à accuser deux grandes personnalités, deux icônes du football féminin : l'ex capitaine de la Sélection et d'Anacaona, la seule femme haïtienne ayant un diplôme FIFA de coach, qui est suspendue pour des motifs flous. Dans un premier temps, elle était accusée d'avoir volé des passeports remis à l'ex-président pour forcer les filles au silence, et dans un deuxième la FIF avance qu'-elle n'a pas protégé les filles sous sa direction. Car dans ce dossier des accusations, des actes aussi graves ne peuvent pas avoir été commis sans complicité. Des mois plus tard, sans avoir jamais, une seule fois, interrogé ces accusées, c'est à la même Nella Joseph qu'on signifie une suspension de dix ans, une sanction pire que celle infligée à Blatter, Platini, Valcke, dans le scandale FIFA Gate.

Entre temps, beaucoup d'autres officiels cités comme coupables, dans le scandale, comme Fénélus Guerrier, Wilner Étienne, Garry Nicolas ont retourné leur veste. Aussi leurs noms ont-ils été oubliés dans la distribution des sanctions, parce qu'ils ont «*collaboré* ». Dans la foulée, plus de quatorze mois après, la FIF est incapable de produire une seule victime. Pire, au début elle disait que les victimes avaient peur des gangs du puissant président, homme très riche, qui achète tout. Maintenant que toutes les filles supposées être abusées sont dans des pays étrangers, ce qui détruit cet autre mensonge et fait aussi envoler en éclats la thèse de vol de passeport.

La géante du football international perd-elle le nord ? Comment des gens pauvres, qui faisaient du football toute leur vie par passion, peuvent-ils trouver USD 1 million $ pour payer des amendes, une sorte de subterfuge pour « *monnaye*r » et « *arroser* » de fausses victimes.

Ancienne superviseuse de l'Équipe nationale féminine U-20 de la Fédération haïtienne de football, qui est accusée comme complice de Yves Jean Bart, dans l'affaire qui continue de faire scandale et sensation dans le football. Après sa suspension par le Comité d'éthique « *indépendante* » de la FIFA évoquant la culpabilité de Nella Joseph «*pour avoir manqué à son devoir de protection et intégration physique et morale de nombreuses joueuses placées sous ses responsabilités* », au Centre technique national de Croix des Bouquets.

Nella Joseph, l'ancienne joueuse, aussi ancienne capitaine de la Sélection nationale féminine, n'a pas ménagé ses mots : «*C'est du complot macabre, de la calomnie de personnes mal intentionnées et malhonnêtes, pour détruire le football d'Haïti. Sûr que ce sont des gens qui ont été payés pour enterrer Haïti, pour mettre en ruines l'idéal d'une nation et ses sacrifices pour faire de gros progrès en football sans argent. La FIFA sait que le football ne peut pas avancer là ou il y a immoralité* ». Et Mme Joseph d'affirmer ensuite : « *En tant qu'ancienne joueuse, responsable, et mère de famille, je devais être un modèle, sensible pour l'avenir de enfants dont je pouvais être leur grand-mère. (...). Depuis toujours, chaque fois qu'Haïti essaye de se relever, on l'abat avec des coups mortels. Les plus coupables sont les voyous de la FHF, qui ont trouvé une opportunité pour faire de l'argent et ont préféré vendre leur âme, détruire l'avenir de ces jeunes à qui nous donnions tout pour en faire de grands citoyens*»

Nella Joseph a encore ajouté : « *Je connais Dadou depuis 50 ans, depuis la création des Tigresses. Dès le commencement du football féminin, ces injures, ces dénigrements étaient fréquents, car, dans notre société, on ne voulait pas du foot féminin. Dans notre club, on avait dû mener une lutte permanente pour rejeter tous les tabous, intégrer les parents dans l'organisation et le fonctionnement du club. Lors de nos matches, il y'avait toute sorte d'insultes et de saletés autour des terrains. Entre la famille Jean Bart, c'est une amitié très très vieille. Je suis encore plus proche de sa femme à qui je parle presque chaque jour et j'ai vu naître et grandir chacun de ses enfants, qui me vouent un énorme respect. Yvette, ma collègue, elle aussi accusée faussement est une ancienne Haïtienne au sens créole du terme, vu notre rigueur que nous deux, par hasard anciennes capitaines de nos clubs et de nos équipes nationales. Notre faute fut d'avoir refusé de collaborer, de mentir, d'inventer de faux témoignages (...), comme on nous le demandait. Tous ceux qui refusaient de collaborer, plus de la moitié des coaches, ont tous été punis (...), renvoyés du Centre, sans être payés plusieurs mois. Notre autre pêché, c'était de penser qu'au temps de la grande communication de telles monstruosités étaient impensables ... mais pour de l'argent (...), on a préféré détruire la personnalité d'un homme qui a tout donné pour sa passion, qui était de faire d'Haïti une puissance mondiale de football féminin. On a détruit des filles que le pays adorait, après leurs prouesses, en sacrifiant toute une équipe nationale en les envoyant vivre dans la misère dans des pays étrangers sans papiers. C'est toute la structure qui a été démolie (...) Les gens éduqués, intègres, propres, tous ceux qui prenaient leurs distances par rapport à ces mensonges ont été révoqués.*

Depuis une année, c'est un cauchemar que je vis parce qu'impensable ce qui est arrivé. Vous vous imaginez, les gens du petit personnel, les entraîneurs, hommes ou femmes, moi-même avec mes petits neveux et nièces, tous ils vivaient avec nos petits-enfants au Centre, tellement la vie était saine. Les parents venaient les visiter quotidiennement ».

L'esprit de détruire Haïti, de la punir du fait de battre de grands pays en football, en utilisant des apatrides prévaut. À preuve, l'auteur vedette de ce dossier, Romain Molina, bien vite après le renvoi du Comité élu, fait une demande à celui de normalisation établi par la FIFA, en Haïti, réclamant sa part de nouveau « *chef* » à la tête de la Fédération haïtienne de football, un entraîneur suisse de ses amis.

L'ancienne star du football féminin a été bannie de toutes activités liées à la discipline du ballon rond pour une durée de 10 ans. Donc, Nella Joseph a été condamnée à une amande de 20 000 francs suisse. Et dire que le pays, jadis si enclin à défendre

Suite en page 13

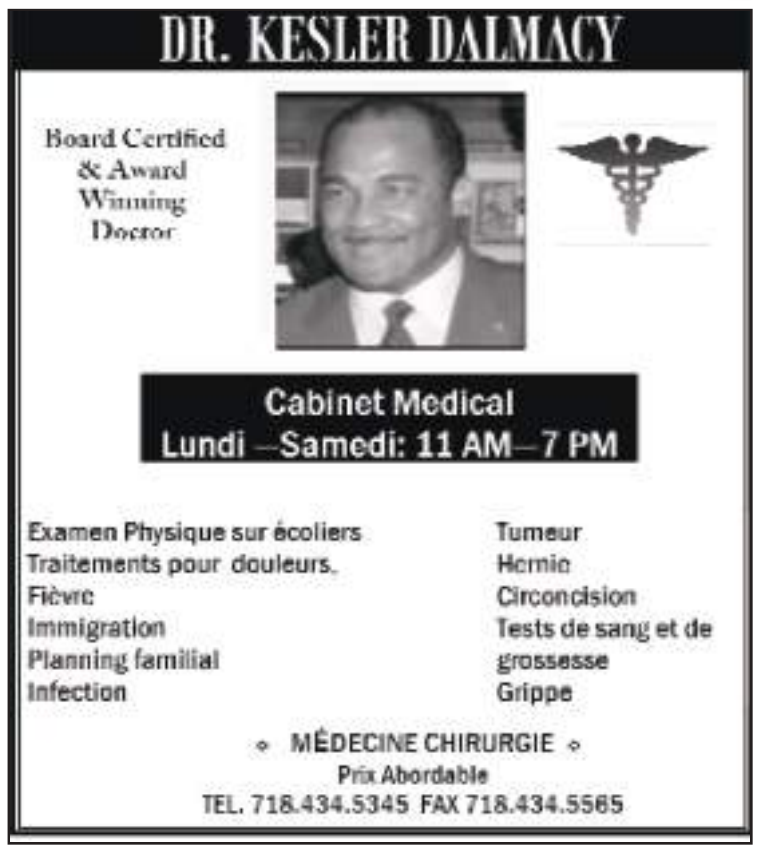

Journal 4- 11 aout 2021.qxp_HO 8/4/21 4:42 AM Page 13

Sports

Suite de la page 12

dre ses fils et filles contre les manœuvres de l'étranger, est resté muet et a tout avalisé, pendant que la belle Sélection féminine a été chassée du Centre et des enfants de 16-17 ans font des jobs de nuit ou travaillent dans des champs à l'étranger.

La FIFA est entrée aveuglément exécuter un montage aussi grossier que monstrueux. Pour l'ingénieur Grant, c'est tout aussi scandaleux. Tantôt on l'accuse d'avoir « *offert les arbitres femmes aux instructeurs de la FIFA venus animer des stages en Haïti*». Or tous les arbitres femmes sont des adultes des fois mariées qui ont des enfants. Tantôt la FIFA avance que Grant a violé et abusé des joueuses du Centre et des entraîneurs-femmes du Centre. Or Grant vient rarement au Centre, donc quasiment ne connait ni joueurs, ni joueuses, encore moins des dirigeants, par respect de le déontologie arbitrale, voire les entraîneurs femmes, qui sont quatre, presque toutes au-delà de la quarantaine. Encore des fabrications.

Le plus difficile, c'est de pouvoir faire un recours. En Haïti, peut être pas de problème. Puisque Me Gaston, gratuitement pour une cause qu'il croit être juste. Mais aller ailleurs, au TAS ou aux tribunaux étrangers, ces gens n'ont pas un sou. Ce sont tous des pauvres ayant consacré leur vie au jeu pendant 40-50 ans. Pauvres avec quoi vont-ils payer un avocat face à une grosse institution internationale qui veut mettre aux pas de petits Nègres et Négresses insolents, aux pieds nus, d'ailleurs les autorités haïtiennes n'ont jamais défendu ses enfants méritants du pays. C'est donc à nous, petits va nu pieds, à qui on donne des leçons de démocratie et de droits de l'homme. On entre... on révoque de vrais élus, on les roule dans la saleté et on détruit les sacrifices et l'honneur d'athlètes « trop *pitit soyèt* » pour oser relever des défis ... eux qui disent combattre le racisme.

Les organisations, que disent-elles au moins pour dénoncer la répression de ces filles, qui avaient des contrats déjà signés en Europe et maintenant sont en enfer ?

JEUX OLYMPIQUES / TOKYO 2020

Les athlètes haïtiens n'ont pas été à la hauteur de l'événement

Par Ricot Saintil

Les Jeux olympiques offrent la possibilité aux athlètes du monde entier de mettre au plus haut niveau, leur talent, leur compétence et leur savoir-faire. Tokyo 2020, n'a pas dérogé à cette règle, la ville nippone a offerte à plus de 3 000 athlètes l'opportunité unique dans un contexte de crise sanitaire planétaire de réaliser leur rêve, de mettre en lumière des mois de préparation assidue et surtout de faire briller leur drapeau.

Haïti, représentée par une délégation de 15 membres, parmi lesquels six athlètes, a participé dans 5 épreuves sans obtenir de résultats satisfaisants. Nos athlètes pour la plupart ont subi la foudre de leurs adversaires. Néanmoins, comme ce fut le cas à Rio (Brasil) en 2016, la délégation haïtienne s'est fait remarquer pour sa tenue vestimentaire.

Haïti a été représentée en judo par Sabiana Anestor, dans la catégorie des 52 kg. Boursière á Valence, en Espagne, où elle peaufine sa préparation depuis plus d'un an, la judokate, s'est fait tabasser, voire humilier par la Georgienne Tetiana Levystsky Shukvani (10-0). Sabiana, qui honorait sa première participation aux Jeux olympiques, est tombée sur une adversaire coriace et expérimentée. Elle ne lui a laissé aucune chance. En Taekwondo, Lauren Anna Lee (67 kg), qui représentait le bicolore, a subi le même sort que Sabiana. Elle n'a pas existé dans son combat, face à la Croate Matea Jelic, championne d'Europe en titre, médaille d'or olympique 2021, qui n'a fait qu'une bouchée d'elle (22-2). Repêchée pour affronter la Brésilienne Milena Titoneli, Sabiana n'a pas pu saisir sa chance, elle a été largement dominée (26-5).

Émilie Grand-Pierre et Davidson Vincent ont nagé sans succès à Tokyo. La première, qui s'est adjugée de la première place dans la série 1, ne s'est pas qualifiée pour les demi-finales du 100 m brasse. Sur les 43 participants, elle a terminé à la 37e place. Davidson Vincent, pour sa part, a été lanterne rouge dans sa série. Le nageur haïtien n'a tout simplement pas été à la hauteur, dans l'épreuve du 100 m papillon.

Darelle Valsaint jr, qui a représenté Haïti, en boxe (75 kg, poids moyens) et Mulern Jean, en athlétisme, ont sauvé l'honneur du pays. En effet, Valsaint, qui s'est qualifié pour les huitièmes de finales, après le forfait de son adversaire, a pris le dessus sur le boxeur congolais Tshama Mwenekabwe David (4-1), pour une qualification en quart de finale. Malheureusement, il s'est incliné la tête haute face au Russe Gleb Bakshi (0-5). Âgé seulement de 19 ans, Valsaint s'est tiré son épingle du jeu et sera probablement un adversaire redoutable aux Jeux de Paris, en 2026. Mulern Jean s'est invité en demi- finale du 100 m haies, l'Haïtienne, qui a fait forte impression, en quart de finale, s'est arrêtée en quart de finale en terminant 21e sur 24 participantes.

L'aventure haïtienne a pris fin hier dimanche, à Tokyo, avec l'élimination de nos deux meilleurs représentants, à savoir Darelle Valsaint jr et Muler Jean. Les autres athlètes n'ont pas été à la hauteur de l'événement. Le bilan de la participation haïtienne est négatif. Les sports individuels exigent une préparation continue et une discipline de fer. Le Comité olympique doit impérativement accompagner les fédérations dans l'exercice de leur fonction. Les fédérations sportives, en Haïti, n'ont pas les moyens de prendre en charge la préparation des athlètes. Il revient au Comité olympique haïtien d'élaborer un plan de travail, de concert avec les fédérations, en vue d'encadrer et de soutenir continuellement les athlètes. Pour le reste, si l'Etat haïtien continue de garder ses distances au sport, dans ce pays, on aura beau participer aux événements sportifs à l'échelle internationale, les résultats positifs feront toujours défaut.

R.S.

Jeux olympiques, Tokyo 2020 : Haïti sortie par la petite porte aux jeux Olympiques

Par Gesner Jean Marie

PORT-AU-PRINCE, 1er août —La même chanson, le même refrain chaque quatre ans, une participation pour se représenter. La délégation haïtienne, maigre de 6 athlètes, est sortie par la petite porte, aux Jeux olympiques Tokyo 2020.

Éliminés tous de façon prématurée, les athlètes haïtiens n'ont pas su atteindre leur objectif de ramener au moins une médaille en Haïti.

Les déboires des athlètes haïtiens ont débuté le 25 juillet 2021, avec l'élimination de Sabiana Anestor, espoir haïtien en judo, jusqu'à la sortie du dernier représentant haïtien, Mulern Jean, en athlétisme, le 1er août 2021.

Sabiana Anestor a pris la porte de sortie au premier tour

La judokate haïtienne, Sabiana Anestor (52 kg), 111e mondial, a raté son entrée en lice, le dimanche 25 juillet, lors du premier combat du tournoi olympique de judo. Elle a été humiliée (10-0) par la Géorgienne Tetiana Shukvani, classée 31e mondiale, en 2 minutes 20 secondes.

Dans l'idée de représenter à nouveau Haïti, aux JO de 2024, qui auront lieu à Paris, en France, Sabiana Anestor devra passer par les Jeux centre-Amérique et Caraïbes qui auront lieu en mai 2023, au Salvador, et les Jeux panaméricains, qui se dérouleront du 20 octobre au 5 novembre 2023, à Santiago (Chili).

En natation

La nageuse haïtienne, Émilie Faith Grand-Pierre, s'est éliminée de la course aux qualifications pour les demies finales. Âgée de 20 ans, elle n'a pas eu la chance de décrocher son billet pour les demies finales du tournoi de natation, dans l'épreuve 100 mètres brasse, aux Jeux olympiques de Tokyo.

Après avoir remporté avec brio la série 1, avec un temps de 1 minute 14 secondes et 82 centième, sur un total de 47 nageuses, la jeune femme a été éliminée, puisque 36 autres athlètes ont fait mieux qu'elle dans la deuxième série, comme ce fut le cas de Naomie Grand-Pierre, à Rio de Janeiro, au Brésil, en 2016.

En taekwondo

Lauren Anna Lee, qui a représenté le taekwondo haïtien, aux Jeux Olympique de Tokyo, a été éliminée en huitièmes de finale du tournoi en 67 kg. L'athlète haïtienne s'est inclinée (22-2) contre la Croate Matea Jelic, au Makuhari Messe Hall, à Tokyo.

Désillusion pour Lauren Anna Lee, qui a raté l'occasion de briller, lors des épreuves de taekwondo, afin d'obtenir une médaille, qui était le rêve d'Aliyah Shipman et du président de la Fédération haïtienne de taekwondo, Fresnel Ostin. Celui-ci a, par ailleurs, espéré qu'une bonne décision du Tribunal arbitral du sport (TAS) sera prise en faveur du taekwondo haïtien, dans le dossier d'Aliyah Shipman, bloqué par les États-Unis.

Davidson Vincent a pris la porte de sortie très tôt

Contrairement à Darelle Valsaint, le nageur haïtien Davidson Vincent (100m Papillon), est éliminé en terminant en dernière position de la série 2 avec un chrono de 54 secondes 81 centièmes. À l'instar d'Émilie Grand-Pierre (100 m brasse), Sabiana Anestor (judo — 52 kg) et Lauren Anna Lee (taekwondo — 67 kg), Davidson Vincent a agrandi la liste des athlètes déjà éliminés dans les Jeux olympiques Tokyo 2020.

Le boxeur haïtien Darrelle Valsaint jr éliminé en 1/4 de finale

Le boxeur haïtien Darrelle Valsaint jr a été battu et éliminé, le dimanche 1er août 2021, en 1/4 de finale des Jeux olympiques Tokyo 2020, dans la catégorie 69 à 75 Kilos par le Russe Bakshi Gleb (5-0). Après avoir été qualifié avec brio pour les 1/4 finales, face à Togolais David Tshama Mwenekabwe (4-1), le boxeur haïtien n'est pas allé en 1/2 finale, au terme d'un combat intense et rudement réalisé par le Russe où les cinq (5) juges ont décidé à l'unanimité d'octroyer la victoire au boxeur Russe (29-27), (29-27), (30-26),(29-27) et (29-27).

En effet, Darelle Valsaint jr, le seul représentant haïtien à Tokyo, en boxe, est le premier Haïtien ayant gagné un combat dans l'histoire des Jeux olympiques, où la première participation de la boxe haïtienne aux Jeux olympiques remonte à l'été 1976, à Montréal (Canada).

Après l'élimination de Darelle Valsaint jr, en quart de finale, le secrétaire général de la boxe, Dr Romel Pierre, a félicité Darelle Valsaint jr. « *Ce fut quand même une belle aventure, Il a mené jusqu'au bout le bon combat. Il a d'abord porté le bicolore au début des J.O, et l'a hissé jusqu'au 1/4 de finale. La FHBA est fière de vous. Vous avez ouvert la voie du développement réel de la boxe amateur haïtienne* », a dit M. Pierre.

L'athlète haïtienne Mulern Jean éliminée en demi-finale du 100 m haies

Après avoir été distancée par la Bahamienne Seymour, sur la piste du Stade olympique de Tokyo, Mulern Jean a échoué, ce dimanche 1er août 2021, aux épreuves phares de l'athlétisme où l'athlète internationale haïtienne a été stoppée en demi-finale.

En effet, l'aventure s'est arrêtée en demi-finale du 100 m haies pour la sprinteuse internationale haïtienne de 29 ans, après avoir réalisé l'exploit, lors des séries de qualifications, avec l'espoir de remporter une médaille à Tokyo. Elle a réalisé le pire chrono de sa rangée de demi-finales, terminant en 13 secondes 09 centièmes à la 21e position.

Si l'aventure s'est mal tournée, cette année, pour la délégation haïtienne, qui disposait de plus de dirigeants que d'athlètes, il est de se mettre au travail afin de mieux préparer la prochaine campagne olympique de 2024, qui se tiendra à Paris, en France.

Jeanmarie2220@yahoo.fr

Journal 4- 11 aout 2021.qxp_HO 8/4/21 4:42 AM Page 14

LE CONTENTIEUX DES GRANDS PATRONS DU FOOT-DR YVES JEAN BART

La FIFA dans un scandale de corruption d'un autre genre

Sans le savoir, elle se met au service des trafiquants de drogue haïtiens

Suite de la page 1

vouloir se donner une nouvelle virginité, à la suite du méga scandale qui l'a secouée, au cours des dernières années. Dans son empressement de nettoyer les écuries d'Augias, suite à ses honteux démêlés avec le fisc américain épinglant des membres importants de cette organisation et des sociétés affiliées, des responsables haïtiens sont pris comme boucs émissaires. Sans aucune justification. Se faisant, les décideurs du géant mondial du foot risquent de s'associer à l'entreprise illicite du commerce de stupéfiants, en Haïti, que la Drug Enforcement Administration, l'-agence fédérale américaine antidrogue, cherche désespérément à combattre dans ce pays.

Vu l'absence de faits convaincants offerts par Romain Molina, surtout dans son article truffé de mensonges sur M. Jean Bart, publié dans l'édition du 29 avril 2020 du quotidien britannique *The Guardian*, la FIFA affiche ses tendances partisanes, voire intéressées, dans la condamnation de ce dernier. Surtout sa légèreté dans le traitement du dossier d'abus sexuel qu'a agité le bloggeur Molina. Une simple enquête sur les motivations de ce dernier ainsi que la genèse de son intérêt dans ce cas auraient permis à l'organisation internationale de relever les failles dont sont entachés les faits présentés par ce journaliste imposteur. Cette épithète est attribuée à Romain Molina pour la simple raison qu'il n'a pas su enquêter objectivement sur des faits qui lui ont été soumis par des personnes hautement intéressées, faits qu'il a pris pour argent comptant, sans même se donner la peine de passer au crible de telles données, mais que la FIFA a gobées sans la moindre hésitation.

Romain Molina, un faux journaliste en mission pour la FIFA

On risque de se perdre en conjecture, si l'on tente de comprendre ce que Romain Molina, qui n'a aucun contact en Haïti, ni qui n'y a jamais mis les pieds, pour documenter ses articles sur l'évolution du football dans ce pays. Qu'est-ce qu'il est donc venu chercher dans cette galère, qui l'a incité à publier trois articles, coup sur coup, sur les activités de la Fédération haïtienne de football (FHF), au point d'inspirer la décision de la FIFA relative à la mise à pied de son président, sous l'accusation infondée (en tout cas non prouvée) d' « *abus sexuels sur mineures* » ?

En effet, affichant la prétention d'orchestrer un « *tsunami* » en Haïti, en provoquant une vraie secousse sismique dans le monde du foot haïtien, Romain Molina s'est lancé, tout seul, dans une véritable croisade contre la direction de la FHF, s'ingéniant à mener l'attaque sur plusieurs fronts.

Dans un premier article, publié dans *The Guardian*, il dénonce ce qu'il qualifie de corruption, se faisant l'écho de ce que Michel Martelly voulait attirer à l'attention de Jepp Blatter, alors président de la FIFA, à l'occasion d'une rare visite de ce dernier en Haïti. Il semble que cette accusation de Molina n'ait pas vraiment fait bonne recette auprès des dirigeants de la FIFA. Car dans une note adressée à l'administration du football haïtien, Yves Jean Bart était heureux d'avoir été félicité par la présidence de la FIFA pour sa bonne gestion des affaires de l'organisation qu'il dirigeait.

Après ce texte, sur la corruption, qui n'a pas donné les résultats escomptés, les commanditaires haïtiens de ce bloggeur l'ont poussé à lancer le dossier de la drogue, accusant les dirigeants de la FHF d'utiliser les infrastructures de l'institution et les déplacements à l'étranger, dans le cadre des activités du sport, pour faire aboutir la drogue à différentes destinations. Les deux premières attaques n'ayant pas fait de victimes, il faut changer de stratégie. Puisque, là encore, les responsables de la FIFA n'ont pas donné dans le panneau.

Dr Yves Jean Bart

Jusqu'ici, la vengeance des politiciens au service desquels s'était mis Molina n'a toujours pas eu gain de cause.

Mais les tombeurs de Dadou Jean Bart et d'autres dirigeants de la FHF avaient juré d'aller jusqu'au bout, même s'il faut investir à fond perdu dans cette démarche. En tout cas, le bloggeur se frottait les mains de satisfaction de trouver des clients si accommodants, plus que disposés à engloutir des dizaines de milliers de dollars américains pour se venger d'un « *petit impertinent* » qui a osé faire obstacle « *aux plans du président* ».

Après maints calculs, les bailleurs de fonds de Romain Molina, en Haïti, sont venus avec le troisième volet de leur campagne médiatique contre le Dr Jean Bart et ses alliés, le dossier d'abus sexuels sur mineures, un sujet qui fait la une, notamment dans les grandes sociétés à vocation démocratique, et dont la presse occidentale est friande.

Dans son troisième article, le bloggeur français accuse Yves Jean Bart, ex-président de la FHF, d'avoir dirigé une institution où les mineures sont victimes d'abus sexuels et où se pratiquent même des avortements. Toujours selon Molina, l'ancien patron, un homme riche et puissant, dispose de son gang armé qui menace tous ceux et celles qui auraient la velléité de le dénoncer, surtout qu'il investit son argent pour influencer les élections. De telle sorte que personne ne peut aller à son encontre, sans encourir de représailles.

Tous les trois articles de Romain Molina, mais surtout celui relatif aux abus sexuels sur mineures, servent de base aux décisions prises par la FIFA contre le Dr Jean Bart : bannissement de toutes activités sportives à vie, en sus USD d'un million $ d'amende. Ces mêmes mesures draconiennes et fantaisistes ont été prises à l'encontre d'autres collaborateurs de M. Jean Bart, Nella Joseph et l'ingénieur Rosnick Grant.

Des observateurs, préoccupée par la légèreté qui caractérise les décisions de la FIFA, dans le cadre des sanctions, jugées prises gratuitement, contre le personnel du foot haïtien, se demandent ce que cachent les mesures de l'organisme international. C'est pourquoi, des personnes scandalisées par le comportement des décideurs du géant du foot international souhaite qu'une enquête soit menée sur ces derniers afin d'établir les relations qui existent entre l'empire du sport mondial et des gens, en Haïti, évoluant au sein de la pègre ou engagés dans des activités illicites. Car il y a fort à parier, si une enquête objective est lancée sur l'origine de la soi-disant documentation mise à la disposition de Romain Molina pour rédiger ses trois articles, elle finira par découvrir que les commanditaires ne sont pas des personnes en odeur de sainteté. En dépit de leurs rangs sociaux, leurs fonctions et leurs rôles dans la politique.

En attendant, certains faits connus par rapport au lancement de cette campagne contre la Fédération haïtienne de football, en la personne de son ex-président, Dadou Jean Bart et du personnel de la FHF, invitent à écarquiller les yeux sur Michel Martelly et ses alliés politiques. Ce dernier s'était mis en tête d'exploiter les ressources et infrastructure de cette dernière pour mener ses activités illicites personnelles, notamment la dilapidation du Fonds PetroCaribe, dans le cadre de la construction d'installations sportives à travers la République. Mais faisant aussi flèche de tout bois, dans la recherche de moyens pour distribuer la drogue, il avait misé gros sur l'utilisation des infrastructures de l'institution nationale de foot pour « *faire passer* » ses cargaisons défendues. Il sera donc intéressant d'exposer ses manigances, à de telles fins.

Quant à la FIFA, ses excès, dans le dossier Yves Jean Bart, portent à croire qu'elle entend saisir cette occasion pour dorer son blason, par rapport à ses démêlés avec la justice américaine. Les informations disponibles dans ce dossier permettront de revisiter cette vaste conspiration et rappeler au public les tournants et aboutissants de ce scandale ayant favorisé la réalisation, dans des conditions illégales, de USD centaines de millions $ par des membres de l'Exécutif de l'organisation. Ce qui avait certainement éclaboussé la hiérarchie du géant du foot international.

L.J.

Judo uniforms distribution in the Bronx

Imagine a Judo evening in the Bronx, with Haitian and Dominican Judokas together. Last Sunday evening, the last day of July, was a first for Judokas from Haiti and the Dominican Republic: a special soirée in the Bronx Borough of New York City in the company of top Sensei, as the Judo teachers are called.

At the invitation of the Judo Club of Bronx, members of the Haitian Judo Federation (president Sensei Wilmailler Chéry) and those of the Dominican Republic (Sensei Pedro Figueroa, Dominican Republic Olympic coach) had a marvelous, which concluded with Judo uniforms, or judogis distributed to (so many) Haitians and (so many Dominicans).

At a time of trouble in Haiti, resulting in the closing of the border between Haiti and the Dominican Republic, Judo made it possible for young Judo players from both countries to enjoy an evening together. As is known, the situation between the two countries has been at a standstill since the assassination, July 7 in the early hours, of President Jovenel Moïse at his home in the hills above Pétion-Ville.

A photo souvenir of the event.

Our own Sensei Wisler Jacques, a 6th degree black belt, president of New York's Judo Association, had much to do with getting the two Caribbean teams invited to that evening that drew several Judo honchos, beginning with the leaders of the Bronx Club: Sensei Jon Silveri, a 3rd degree black belt and Board member of NYS Judo; Sensei George Pasiuk, 7th degree black belt; Sensei Alan Hicks, 3rd degree black belt; Sensei Kerry Bretz, 2nd degree black belt and Board member of NYS Judo; Sensei Jerry Vassechio, 8th degree black belt; Sensei Michael Dunn, 4th degree black belt, NYPD lieutenant.

Special thanks to Sensei Kevin McGrath, 2nd degree black belt, of Five Points Academy, donor of the judo uniforms, 20 for the Haitians and 20 for the Dominicans.

We also acknowledge the mothers of the Bronx Judokas, who organized a reception for the occasion. Special thanks to Ananie Percy and Melissa Letavish. And we tip our hat to Gisèle Josmé, a Haitian mom who was there, standing in for the mothers of the Judokas from Haiti.

Journal 4- 11 aout 2021.qxp_HO 8/4/21 4:42 AM Page 15

À LA RÉSIDENCE DE JOVENEL MOÏSE À PÈLERIN 5

Des millions en dollars U.S. trouvés

À quelles fins était destiné le magot ?

Suite de la page 1

er à aucune banque.

On parle aussi des kidnappings contre rançon orchestrés par les gangs armés qu'on disait à la solde du pouvoir, de Jovenel Moïse en particulier. On ne cessait de répéter, dans les milieux socio-politiques, à la capitale haïtienne, que l'argent arraché aux parents des victimes d'enlèvement était destiné aux « *patrons* » des bandits (Jovenel Moïse), qui fait lui-même le partage, réservant un pourcentage aux auteurs de ces crimes.

En clair, ces importantes liquidités trouvées en la résidence privée du président de facto défunt, surtout les dénominations en devises, sont assimilées à l'argent sale. Car personne ne prend le risque de garder ces fortes valeurs chez lui alors que les banques sont destinées à de telles fins. Selon toute vraisemblance, pour avoir eu l'habitude de cacher de telles sommes chez lui, surtout quand il évoluait dans le Nord-ouest, il trouverait normal d'utiliser sa résidence comme sa banque privée. En tout cas, rien n'autorise à croire que ces montants provenaient de transactions légales régulières.

Préparatifs pour la fuite

Mais, dans l'entourage immédiat de l'ex-famille présidentielle de facto, on parle sérieusement de préparatifs en vue de fuir du pays. On laisse croire que ces mouvements étaient devenus plus intenses, surtout suite au voyage de Jovenel Moïse en Turquie.

En effet, des rumeurs persistantes faisaient état des arrangements relatifs à son exil dans ce pays, au cas où sa stratégie pour rester au pouvoir aurait tourné court. Une possibilité bien réelle, pensait-il, vu l'humeur générale du pays, dont les citoyens sont devenus de plus en plus hostiles à son égard.

Mais, plus important encore, en dépit des conseils positifs relatifs à l'appui de la communauté internationale, notamment les Américains, prodigués par son ambassadeur à Washington et ses conseillers, au Palais national, il persistait à croire que ceux qui sont opposés à son gouvernement au sein du Congrès américain allaient finir par convaincre Joe Biden de le « *lâcher* ». Dans de telles conditions, il s'imaginait, dit-on, qu'il importait de «*faire mon lit avant d'avoir sommeil* ». Certaines gens proches du pouvoir croient que ces fortes sommes d'argent expliquent la façon mystérieuse qu'il agissait, au cours des dernières semaines qui ont précédé son assassinat.

Un document recherché

Mais de toutes les révélations qui ont été faites autour du crime du 7 juillet, une de celles faites par Martine Moïse, l'ex-première dame, retient l'attention.

En effet, dans ses aveux aux organes de presse américains, elle a fait remarquer que les «*mercenaires* », qui avaient été envoyés pour tuer son mari, s'étaient retardés à rechercher «*un document* » dont elle ignorait la nature. Elle a précisé que l'un des tueurs était au téléphone avec quelqu'un qui donnait des ordres à distance. Selon elle, l'inconnu insistait pour que soient menée une fouille en règle de la maison afin de localiser le document. Pour Mme Moïse, basé sur les instructions que cet envahisseur recevait de l'inconnu à l'autre bout du fil, il savait exactement ce qu'il recherchait et qui est demeuré un secret pour elle.

HAITI OBSERVATEUR
Le manke gid, pèp la gave !
WWW.HAITI-OBSERVATEUR.NET

Journal 4- 11 aout 2021.qxp_HO 8/4/21 4:42 AM Page 16

Sports

LE FOOTBALL FÉMININ HAÏTIEN EN DANGER IMMINENT DE DISPARITION

Les anciennes joueuses ont joué à Boston pour sonner l'alarme

Les anciennes joueuses de football féminin vivant aux États Unis ont lancé et relevé un défi énorme, le samedi 31 juillet, sur le terrain de Hyde Park Road, à Boston, celui de rassembler plusieurs figures de la discipline, en vue d'une célébration dont on parlera longtemps encore, surtout pas ces temps de marasme pandémique et économique où les

L'équipe fémine haïtienne, debou : Rosenie Exumé, Michel Ange Pierre, Géraldine Valentin, Nadège Janvier, Carline Denis, Myrlande Terléus, Erlie Thélot, Mona Bercier.

déplacements sont limités dans le pays. Devant une foule de compatriotes et d'Américains, dans une ambiance festive, on a vécu un magnifique moment, un très beau spectacle. L'idée de départ de l'organisation était conçue par Erlie Thélot, l'ancienne liancourtoise d'Aigle Brillant et de l'Équipe nationale, Marie Rosnie Exhumé, elle aussi de l'Aigle Brillant et par Woodlenne Jacques « Ti Jacques », la méga star des Tigresses et du Onze national.

Le projet initial visait à rendre hommage à un ancien et inoubliable serviteur du football féminin, Frantzy Louissaint, décédé l'an dernier des complications sévères du diabète, mais au fil des semaines, outre le tribut de reconnaissance à « Touloulou», les anciennes stars ont élargi le projet pour jeter les bases d'une association dont l'objectif sera de supporter, contribuer à la survie et au développement du football féminin haïtien, en butte à des difficultés et à l'irresponsabilités des dirigeants haïtiens. C'est vrai, dans tous les pays, les organismes locaux et internationaux dirigeant le football féminin consacrent toutes les ressources du sport roi au football masculin, contrairement au tennis, au volley-ball et à d'autres disciplines qui sont traités sur un pied d'égalité. En Haïti, cela commençait à changer radicalement, puisque, tant dans la formation que dans les sélections nationales, les dirigeants de football en place, ces dernières années, accordent un traitement pareil, aux filles comme aux garçons, ce qui explique que la plupart des filles, qui étaient sur le terrain, samedi dernier, ont fait de bonnes études ici et gagnent relativement bien leur vie. D'ailleurs, très peu de joueuses ayant été membres d'équipes nationales féminines vivent encore en Haïti. Presque toutes ont été à l'université, aux États-Unis, certaines mêmes, comme Erlie Thélot, et surtout Monique Édouard, sont coaches certifiées de collèges aux États-Unis.

Le succès de cet après-midi d'hommage et de solidarité avec le football féminin a dépassé les espérances.

Des centaines de compatriotes, mais aussi des citoyens américains, ont fait le déplacement, la plupart par souci de s'associer aux organisatrices, surtout après les nouvelles alarmantes et scandaleuses que l'Académie Camp

L'autre équipe d'anciennes joueuses ayant participé au match d'exhibition a Boston, samedi dernier.

Plaque d'honneur remise à Mme Frantz Louissaint.

Nous, qui formait, depuis dix ans et en nombre de jeunes footballeuses ayant amené Haïti parmi les nations vedettes de la zone a été quasiment fermée et abandonnée ; ne fonctionnant que pour de rares et courtes périodes et fait encore plus révoltant beaucoup des filles qui avaient amené Haïti en phase finale de coupe du monde FIFA FRANCE 2018 ont été expulsées et de obligées presque de s'exiler, donc abandonnées dans les rues de Miami ; alors que la plupart de ces fillles suite aux démarches de l'entraîneur national féminin Laurent Mortel avaient des contrats pour aller jouer en Europe et attendaient l'ouverture des consulats pour s'en aller ; pire, même celles qui étaient déjà en Europe sont depuis longtemps "oubliées" par la fédérâtion alors qu'elles n'ont aucun moyen pour vivre décemment ; les championnats pour la plupart des divisions sur le vieux continent étant arrêtés suite à la pandémie ! Sans papier sans salaire consistant elles font face a tous les besoins

La nouvelle la Plus triste est qu'environ 67 académies de filles et garçons de 7 à 10 Ans Qui formaient ces jeunes pour créer une nouvelle classe de footballeurs formés très jeunes, lutter contre la délinquance et aussi surtout les aider à bâtir un avenir meilleur pour eux et leur famille démunie toutes ces académies ont été fermées et les coaches mis à pied avec presque deux (2) ans de salaire impayés ; une catas-

Suite en page 9

Haiti – Footbal

AJUSTEMENT ACCUSÉS D'ABUS SEXUEL

Nella Joseph et l'ingénieur Rosnick Grant interdits par la FIFA de toutes activités sportives nationales et internationales

Deux nouveaux rebondissements dans le scandale qui secoue, depuis plus d'un an, le football haïtien. Après Nella Joseph, 66 ans, Yvette Félix, 48 ans, les deux anciennes capitaines de l'Équipe nationale et encadreuses des filles, sont lourdement sanctionnées, la semaine écoulée, maintenant c'est l'ancien arbitre international, l'ingénieur Rosnick Grant, qui est aussi suspendu « *à vie* ». La FIFA persiste donc dans son travail de salir les noms des plus valeureux serviteurs du football haïtien, de dévoués passionnés de longue date, reconnus pour leur intégrité, leur passion et leur intégrité; le thème de ce tsunami annoncé en début d'année par « *zòt* » convient bien au calvaire qu'endure les amants du football dans ce pays Toujours pour cette histoire de viols et d'abus sexuels, d'ailleurs surprenant dans ce pays très corrompu, mais qui ne connaît pas dans sa culture ce fléau abus sexuel, très à la mode dans les pays développés. Haïti n'a pas cette culture du « *san mande seksyèl* », les tabous ont la tête dure chez nous. Étonnant donc que ces soit disant dénonciations soient venues d'ailleurs, dans un pays où la presse est si courageuse et répugne toute forme d'injustice. D'ailleurs l'un des rares acquis de notre société, ces dernières années, est le rejet systématique de toute forme d'abus, car la liberté d'expression constitue une des rares conquêtes du peuple haïtien, et cet exceptionnel courage du peuple en entier et des journalistes de la presse nationale si encline à dénoncer les abus de toute forme.

Nella Joseph, sacrifiée par la FIFA.

En effet, il est bizarre donc que la FIFA ait fait foi aux calomnies d'un obscur blogueur français raciste, un mercenaire fugitif déjà dénoncé maintes fois dans la presse française qui a justement essayé plusieurs thèmes d'injures au détriment de nombreuses institutions sportives. En janvier 2020, il dénonçait la corruption, en février le trafic de drogue et l'insalubrité et la saleté du

Ingénieur Rosnick Grant, une autre victime de la FIFA.

Suite en page 9